

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760<sup>®</sup>  
+ Imprimante HP 1515

**145.000** FCFA

**STOCK LIMITE**

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3574 du Vendredi 4 Mars 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

**Mgr Milandou a lancé les travaux de construction d'un hôpital à Sangolo**

(P.13)

Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

**Les Ponténégrins appelés à accomplir leur devoir civique de voter, dans la paix et la sérénité**

(P.10)

Vie politique nationale

**Journaliste, Pascal Ngalibo s'engage en politique et crée le M.s.d.p**

(P.5)

  
**BUROTOP IRIS**  
 RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 22

Infrastructures routières

**Le président Sassou-Nguesso a officiellement mis en service la route Dolisie/Brazzaville**

(P.3)

Election présidentielle anticipée

**Candidate, Claudine Munari rassure**

(P. 11)



Election présidentielle anticipée

**Cinq candidats de l'opposition unis par une charte**

(P.6)

Opposition

**Jean-Marie Michel Mokoko demande le report de l'élection présidentielle**

(P.3)

Ragec (Rafrachissants, Glaces, Eau du Congo)

**Promouvoir le sport au sein de l'entreprise, pour la confraternité**

(P.12)

  
 Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
 A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

  
 Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
 Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

  
 06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE  
Unité de Coordination du Projet  
Courriel : pstatcongo@hotmail.com

**N° Avis: AMI N°07/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16  
Financement IDA 5500 CG**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de : "Recrutement d'un comptable"

**2. Mandat du comptable:**

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision et le contrôle du Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC), le Comptable inscrit son action dans le respect des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet. Il aura pour tâches principales:

- gérer et suivre au plan financier et comptable le budget alloué au Projet en collaboration avec le SGAFC;
- assurer la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établissement des Demandes de Retraits de Fonds-DRF) ainsi que les paiements directs;
- tenir à jour suivant des procédures comptables appropriées, le système informatisé et intégré de comptabilité et de gestion budgétaire du Projet ;
- tenir et produire les documents comptables obli-

gatoires (journaux, grand livre, balance auxiliaire, balance générale, état de suivi budgétaire, etc...) ;  
- préparer les documents de paiements (ordres de paiements, bons de commandes, chèques, ordres de virements...);

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidates à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

**4. Le profil:**

Le candidat devra être de nationalité congolaise et doit :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac +

3) en comptabilité ou gestion financière ;

- Avoir une bonne connaissance dans le domaine de la gestion des projets financés par des partenaires au développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Système des Nations Unies, de la coopération bilatérale onusienne)
- avoir au moins trois(03) ans d'expériences professionnelles cumulées à un poste similaire et

dont au moins deux (02) ans d'expériences de domaine de compétences des activités liées à gestion financière et comptable des Projets, des connaissances théoriques et expériences pratiques des procédures de gestion financière et de décaissement de la Banque mondiale seraient des atouts considérables

- avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, communication internet, etc...) et des logiciels de comptabilité en particulier. Avoir des connaissances du logiciel de gestion financière TOMPRO constitue un avantage;
- être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ; disposer d'une bonne capacité en communication.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 mars 2016 à 16h00 et porter clairement la mention «Candidature au poste de Comptable»

PROJET DE RENFORCEMENT  
DES CAPACITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,  
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE  
DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO,  
BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS,  
ARRONDISSEMENT 2  
BACONGO. Tél : +242 06 443 83 77/  
06 921 92 64/  
06 626 27 03: pstatcongo@hotmail.com.

MINISTRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE  
Unité de Coordination du Projet  
Courriel : pstatcongo@hotmail.com

**N° Avis: AMI N°08/PSTAT MANIFESTATIONS  
D'INTERET/DMI/C/16  
Financement IDA 5500 CG**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Elaboration d'un Programme National d'Enquêtes».

2. L'objectif global de la mission est de disposer, pour l'ensemble du Système Statistique National, d'un programme qui permet la mise-à-jour régulière de l'information statistique fiable afin d'orienter la prise de décision des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des Consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4. L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les Consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis ( brochures, références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques et de du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournira la liste des

missions pour lesquels sa compétence a été mobilisée.

5. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'IDA: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (Version janvier 2011 et révisées en juillet 2014).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 mars 2016 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt pour la sélection d'une firme chargée de l'Elaboration d'un Programme National d'Enquêtes dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)».

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
PROJET DE RENFORCEMENT DES  
CAPACITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,  
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE  
L'AMBASSADE DES ETATS UNIS  
D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1,  
PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSE-  
MENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31  
08: pstatcongo@hotmail.com

MINISTRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE  
Unité de Coordination du Projet  
Courriel : pstatcongo@hotmail.com

**N° Avis : AMI N°09/PSTAT MANIFESTATIONS  
D'INTERET/DMI/C/16  
Financement IDA 5500 CG**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Formation des cadres du Système Statistique National et de l'application des protocoles, normes et standards de qualité dans la production et de la diffusion des données statistiques au Congo».

2. L'objectif général de cette mission est de contribuer à la production des statistiques selon les normes et dans les délais à travers l'application des protocoles, des normes et standards internationaux en vigueur. de manière spécifique, il s'agit de:

- réaliser un diagnostic approfondi de la façon dont sont aujourd'hui établies les statistiques publiées par les principales institutions qui produisent les données au Congo ;
- élaborer les codes, nomenclatures, concepts, définitions et méthodes statistiques communs à l'ensemble du Système Statistique National ;
- élaborer les manuels de procédure de production et de diffusion des statistiques sectorielles ;
- former les cadres du système statistique national à l'application des protocoles, normes et standards internationaux en vigueur.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des Consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4. L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les Consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis ( brochures, références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques et de du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines

d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournira la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

5. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'IDA: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (Version janvier 2011 et révisées en juillet 2014).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 mars 2016 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la formation des cadres du Système Statistique National et de l'application des protocoles, normes et standards de qualité dans la production et de la diffusion des données statistiques au Congo».

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPA-  
CITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À  
BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE  
DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO,  
BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSE-  
MENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:  
pstatcongo@hotmail.com

Infrastructures routières

# Le président Sassou-Nguesso a officiellement mis en service la route Dolisie/Brazzaville

Lancés en mai 2001, les travaux de construction de la route nationale n°1 tronçon Dolisie/Brazzaville (375 Kms), qui rejoint la route nationale n°2 au village Yié, au Nord de Brazzaville, dans le district d'Ignié (département du Pool) sont achevés. Ainsi, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a inauguré ce deuxième module de la route nationale n°1, appelée «route lourde», mardi 1<sup>er</sup> mars 2016, lors d'une cérémonie à Yié, en présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des corps constitués nationaux, des partis politiques de la majorité et des militants en liesse. Les travaux, qui ont coûté la bagatelle de 867 milliards 201 millions 100 mille 559 francs CFA, financés dans le cadre du partenariat stratégique entre la Chine et le Congo, ont été réalisés par la société chinoise, C.s.c.e.c (China state construction engineering corporation), alors que le suivi et le contrôle étaient assurés par société Egis International.



Le président Denis Sassou-Nguesso coupant le ruban symbolique.

Désormais, les deux plus grandes villes du Congo, Pointe-Noire, capitale économique, et Brazzaville, capitale politique, sont reliées par une route goudronnée, en plus du chemin de fer. L'ouverture à la circulation du deuxième tronçon permet ainsi de relier la ville portuaire à Ouesso, sur une route goudronnée moderne de près de 1400 Km. C'est un progrès socio-économique incontestable que le ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a salué par un discours fleuve dans lequel il a recouru à sa muse littéraire la plus inspirée. Tout cela, pour louer les ré-



Le péage.

alisations du président Sassou-Nguesso de doter le pays en infrastructures modernes. Le tronçon Dolisie/Braz-



Un tronçon de la route.

zaville comporte 28 grands ouvrages, dont les ponts sur les rivières Loukougni, Djoué (92 mètres), et Loudi-

ma (60 mètres), trois ponts route-rail et 486 dalots. Il est conçu aux normes internationales pour un trafic de

six mille véhicules par jour, contre trois véhicules par jour, au départ pour le segment Pointe-Noire/Dolisie, qui a, finalement, été porté aussi à six mille véhicules. En dehors des postes de péage et de pesage, le projet prévoit la construction de deux échangeurs, dont l'un à Vindoulou (Pointe-Noire) et l'autre à Kintélé (Nord de Brazzaville), point de jonction avec la route nationale 2. A l'instar du tronçon Pointe-Noire/Dolisie, le tronçon Dolisie/Brazzaville est une œuvre titanique, selon le ministre Bouya. Le chantier a mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles. Près de 4.720 personnes se sont

total). Signalons qu'au total, trois allocutions ont été prononcées, au cours de la cérémonie, par le préfet du Pool, Jean-Michel Shanga, pour le mot de bienvenue, par le ministre Jean-Jacques et celle de circonstance d'Emile Ouesso, ministre de l'équipement et des travaux publics. Un documentaire vidéo a été projeté, pour montrer l'évolution des travaux. Des cadres de la société chinoise, de la délégation générale aux grands travaux, etc, ont été décorés aux différents grades de l'Ordre du mérite congolais par le chef de l'Etat.

Après la coupure du ruban symbolique, le président Sassou-Nguesso, à la tête d'un long cortège, a fait la route jusqu'à Madingou où il a procédé, mercredi 2 mars dernier, au lancement des travaux de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza.

Après Dolisie où il a visité les travaux de construction de l'hôpital général du programme santé pour tous et Mbounda où il a visité le lycée d'excellence, le chef de l'Etat a procédé, jeudi 3 mars dernier, à l'inauguration officielle de la Cimaf (Cimenterie d'Afrique), à Hinda (département du Kouilou) où il est arrivé le même jour par la route. C'est à cette étape qu'il a mis fin à sa mission de travail démarrée au mois de février dernier et qui l'a conduit dans plusieurs localités du pays, pour inaugurer des infrastructures ou en poser la première pierre. Candidat à sa propre succession, il lance sa campagne électorale à Pointe-Noire, le vendredi 4 mars.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

## C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) Les représentants des candidats satisfaits de leur rencontre avec Henri Bouka

Dans la perspective de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, scrutin que tous souhaitent apaisé et à la veille de l'ouverture de la période de campagne électorale, le président de la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante), Henri Bouka, a échangé, mercredi 2 mars 2016, au siège de la commission, à Brazzaville, avec les représentants des neuf candidats à l'élection présidentielle, pour leur faire part de certaines règles à observer et leur remettre les documents de travail liés à l'élection présidentielle. Cette initiative a été appréciée par les représentants des candidats.

Tous les neuf candidats validés par la Cour constitutionnelle étaient représentés à la rencontre avec le président de la C.n.e.i. Dans son mot de circonstance, Henri Bouka a voulu, d'emblée, lever une équivoque, en disant que la loi congolaise, qu'il s'agisse de la loi fondamentale ou de la loi électorale, n'institue pas, pour la commission, l'obligation de recevoir les candidats à la veille du scrutin. Tout comme les lois de la République non plus n'instituent pas la faculté, pour les candidats, d'être reçus. Il a expliqué que cette rencontre s'inscrit donc dans un cadre général de concertation et d'échange, pour convenir de certaines modalités, à la veille de l'ouverture de la campagne électorale. La rencontre s'est déroulée à huis clos. A la fin, quelques représentants de candidats ont livré leurs sentiments à la presse: Mme Antoinette Kebi, représentant du candidat Denis Sassou-Nguesso, a estimé

que «c'était bien vu de la part de la commission de convoquer les représentants des candidats». Maurice Kaya-Kaya, directeur de campagne de Claudine Munari, pense que «c'était une rencontre utile». Jacques Bananganzala, directeur national de campagne adjoint du candidat André Okombi-Salissa, a confié: «Nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas de gens qui votent plusieurs fois, dans différents bureaux de vote et nous veillerons aussi à ce que cela ne se produise pas. C'était, finalement, une bonne réunion et on va faire de telle sorte que chaque jour, lorsque nous constatons quelque chose d'anormal, que nous venions pour dénoncer les éventuels dérapages. Surtout que la C.n.e.i, en définitive, n'est pas paritaire. Donc, nous sommes obligés d'être vigilants, pour éviter que nous soyons trainés dans la boue». Bonaventure Boudzika, directeur de campagne du candidat Michel Mboussi-Ngouari, pense: «Cet



Henri Bouka.



Une vue des participants.

échange était fructueux et il était question de rassurer tout le monde sur les modalités pratiques, justement, de cette élection: comment organiser une campagne responsable sans invectives. Nous sor-

tons de là satisfaits et nous avons mené toutes les actions pour qu'il n'y ait pas contestation, au bout du compte».

Pascal Azad DOKO

### Opposition

## Jean-Marie Michel Mokoko demande le report de l'élection présidentielle

Candidat à l'élection présidentielle anticipée, scrutin du 20 mars 2016, Jean-Marie Michel Mokoko a tenu un point de presse, jeudi 3 mars 2016, à l'hôtel Saphir, à Brazzaville, en présence de deux leaders de l'opposition, Clément Mierassa et Guy-Romain Kinfoussia. Dans une déclaration qu'il a rendue publique, il critique la précipitation avec laquelle, selon lui, le scrutin présidentiel est organisé. «Une nouvelle Constitution dont le texte n'a pas été préalablement soumis au débat public a été voté à la hussarde et promulguée, le 6 novembre 2015, faisant sauter les verrous de la limitation des mandats présidentiels décidée par l'historique Conférence nationale souveraine de 1991; bloquant ainsi l'alternance démocratique et, consacrant, de facto, la criminalité, l'impunité et le droit de tuer, comme l'indiquent les articles 10 et 96, notamment. Pour se faire une nouvelle légitimité, le président s'est vu dans l'obligation d'anticiper l'élection présidentielle, initialement prévue pour les mois de juillet et août 2016. C'est ainsi que des préparatifs électoraux ont été prématurément engagés par le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, avant même l'adoption, par le parlement, de la loi électorale devant servir de sous-bassement juridique à la mascarade électorale annoncée. C'est le cas concernant la publication d'un calendrier électoral et du lancement de l'opération de révision des listes électorales», dit-il, dans sa déclaration. Après avoir critiqué la préparation de l'élection présidentielle, il tire les conséquences: «En considération de ce qui précède, le candidat Jean-Marie Michel Mokoko proclame que l'organisation de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 se fait dans le cadre d'une gouvernance électorale opaque qui ne lui garantit ni transparence, ni crédibilité. En conséquence, le candidat Jean-Marie Michel Mokoko exige le report de ce scrutin susceptible d'affecter la paix sociale et la concorde nationale». Il appelle la communauté internationale à «n'accorder aucun crédit à ce scrutin déjà pipé».

Du côté des pouvoirs publics, l'on estime que le candidat Mokoko est libre de participer à l'élection présidentielle ou de se retirer calmement. Puisqu'il savait que l'élection présidentielle n'est pas bien préparée, pourquoi s'est-il alors porté candidat, jusqu'à constituer le dossier déposé par ses soins à la direction générale des affaires électorales? S'interroge-t-on.

**J'aime lire  
Semaine Africaine,  
votre journal**

**REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE  
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)**

## Avis d'appel d'offres national No.: 002/MEFDD-CAB/PREDD/AON/F/2016

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (PREDD) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du matériel informatique destiné au fonctionnement de la Coordination Nationale REDD et des douze (12) Cellules décentralisées.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), en sa qualité d'agence fiduciaire du PREDD sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel ci-après :

Lot unique constitué de fournitures suivantes :

- Quatorze (14) Ordinateurs de bureau tout en un ;
- Sept (07) Ordinateurs portables ;
- Neuf (09) Imprimantes Laser (Noir & Blanc) ;
- Quatorze (14) Scanner plat avec chargeur ;
- Vingt un (21) Disques externes ;
- Trois (03) Vidéo projecteurs ;
- Dix (10) Onduleurs ;
- Huit (08) Antivirus 2016 multipostes ;
- Quatorze (14) Multiprises parafoudres sécurisés ;
- Un (01) Coffre fort de 50 kg.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, case J-142/V Mougali III-SOPROGI, Brazzaville B.P. : 14 564, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com copie à predd.cg@hotmail.com

5. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 8 à 16 heures,

heure de Brazzaville à l'adresse ci-dessus mentionnée.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : i) capacité technique et expérience pertinente ii) capacité à assurer le service après-vente. Aucune marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu auprès du Projet « Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

8. Les offres toutes taxes comprises devront être soumises à l'adresse du PREDD ci-dessous au plus tard le 05 Avril 2016 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PREDD mentionnée ci-dessous le 05 Avril 2016 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant d'un million (1 000 000) FCFA.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (PREDD)  
Quartier OCH, case J-370/V Mougali III-SOPROGI, Brazzaville  
République du Congo.

Le Coordonnateur pi du PFDE  
**Victorine Corine ONDZE**

**REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE  
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)**

## Avis d'appel d'offres national No.: 001/MEFDD-CAB/PREDD/AON/F/2016

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (PREDD) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du mobilier de bureau destiné au fonctionnement de la Coordination Nationale REDD et des Cellules décentralisées.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), en sa qualité d'agence fiduciaire du PREDD sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le mobilier ci-après :

Lot unique constitué de fournitures suivantes :

- Un (01) Bureau pour le Coordonnateur National ;
- Vingt quatre (24) pour le personnel ;
- Un Fauteuil pour le Coordonnateur National ;
- Vingt quatre (24) Fauteuils pour le personnel ;
- Cinquante (50) Chaises pour la Salle de réunion ;
- Treize (13) Armoires de rangement de bureau ;
- Une (01) Table de réunion.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, Case J-142/V Mougali III-SOPROGI, Brazzaville B.P. : 14 564, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com copie à predd.cg@hotmail.com

5. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 8 à 16 heures, heure de Brazzaville à l'adresse ci-dessus mentionnée.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

i) capacité technique et expérience pertinente ii) capacité à assurer le service après-vente. Aucune marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu auprès du Projet « Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

8. Les offres toutes taxes comprises devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 Avril 2016 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PREDD mentionnée ci-dessous le 05 Avril 2016 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de Cinq cent mille (500 000) FCFA.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (PREDD)  
Quartier OCH, case J-370/V Mougali III-SOPROGI, Brazzaville  
République du Congo.

Le Coordonnateur pi du PFDE  
**Victorine Corine ONDZE**

## INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats BRUDEY ONDZIEL GNELENGA, LOCKO, domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC, 1er étage, Centre-ville; B.P.: 2041, Tél. mobile: +(242) 05 378 33 11; Tél/fax: (242) 281 34 42 – Brazzaville, République du Congo.

### VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu le 26 Mars 2016, à 10heures

Fait savoir à tous ceux à qui il plaira:

En vertu d'un acte portant convention de prêt avec affectation hypothécaire, rédigé sous la forme authentique et revêtu de la formule exécutoire, répertoire n°412 du 25 Juillet 2014 par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville;

Et par suite d'un commandement de Maître Ange Pépin POSSENE et Jean Ignace MASSMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés à la résidence de Brazzaville, en date du 23 Septembre 2015, enregistré et publié par la Direction de l'Enregistrement de la fiscalité Foncière et Domaniale de Brazzaville, le 05 Novembre 2015, sous le n°15/5666;

Et à la requête poursuites et diligences de la BGFI BANK CONGO, société anonyme, au capital de 10.000.000.000 Francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 07-B-519, dont le siège social est sis Angle rue de REIMS, face Paierie de France,

centre-ville Brazzaville, B.P. 14579;

Représentée et plaidant par le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO, domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC, 1er étage, Centre-ville; B.P.: 2041, Tél mobile: +(242) 05 378 33 11, Tél/fax: 22 281 34 42 - Brazzaville, République du Congo;

Il sera, le 26 Mars 2016, à 10heures, est procédé en l'Office notarial de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, Office sis 1er étage immeuble CITY CENTER, Centre-ville Brazzaville, à la vente sur saisie immobilière au prix offrant et dernier enchérisseur de deux immeubles appartenant à la Société NGUESSIE DISTRIBUTION TRANSPORT CONGO «NGUEDISTRANCO SARL», représentée par Monsieur NGUESSIE Joseph, son représentant légal;

Désignation des immeubles:

1- Immeuble bâti sis à Ouenzé, 01, rue Campement, section P9, bloc 410, parcelle 1, superficie: 488,05m2, titre fonder n°26109;

Mise à prix: Deux cent vingt-cinq millions (225.000.000) Francs CFA.

2. Immeuble non bâti, si à la Glaclère-Ba-congo, section E, bloc parcelle 362, superficie: 828,00m2, titre foncier n°9252;

Mise à prix: Cent cinquante millions (150.000.000) Francs CFA.

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

On ne peut se porter enchérisseur qu'après avoir déposé une consignation entre les mains du Notaire, trois (3) jours au moins avant la date de l'adjudication.

*Fait et rédigé à Brazzaville,  
le 24 Février 2016.*

Par l'Avocat poursuivant soussigné:

**Maître Julienne ONDZIEL  
GNELENGA**

Vie politique nationale

# Journaliste, Pascal Ngalibo s'engage en politique et crée le M.s.d.p

Après avoir déposé leur dossier le 8 février 2016, sous le n°0125, à la Direction générale de l'administration du territoire, les membres du Mouvement social pour la démocratie et la paix, en sigle M.s.d.p, ont annoncé la création de leur organisation politique, au cours d'une conférence de presse animée à l'Hôtel Steven, à Brazzaville, dimanche 28 février 2016, en présence de leur parrain, le Pr Henri Joseph Parra. Dans l'interview ci-après, Pascal Ngalibo, le président de ce nouveau parti, a annoncé sa filiation à la Majorité présidentielle. Il interpelle en même temps la classe politique sur «la nécessité de sauvegarder la cohésion sociale, l'unité nationale et la paix, en cette période électorale».



Pascal Ngalibo, président du M.s.d.p.

\* Quels sont décidément vos objectifs ?

\*\* Le Mouvement social pour la démocratie et la paix se fixe entre autres objectifs: le rassemblement de tous les Congolais dans leurs riches diversités, sans discrimination; la promotion de la cohésion sociale, des valeurs républicaines, des droits de l'homme, de la culture de paix et de la démocratie, de la bonne gouvernance économique et politique; la promotion du mérite, de l'excellence, de la compétence, du patriotisme et de l'émulation fondée sur la loyauté, le dévouement, l'ardeur au travail et le mérite personnel; l'émergence d'une nouvelle élite politique acquise à la culture démocratique; la lutte contre la corruption, la concussion et le détournement des deniers publics; la contribution au respect de l'autorité de l'Etat et de l'égalité des chances à tous les citoyens. Le Mouvement social pour la démocratie et la paix lutte contre l'intolérance, l'ethnocentrisme, le racisme, la xénophobie et l'incitation à la violence politique. D'ailleurs, nous saisissons cette occasion pour interpeller la classe politique à garantir la cohésion sociale dans le pays pendant cette période de scrutin.

Propos recueillis par Chimène Issam ALI

\* Monsieur le président, quelles sont les motivations qui vous ont conduit à créer le M.s.d.p ?

\*\* Merci de nous donner l'occasion de nous exprimer dans les colonnes de votre journal. Pour répondre à votre préoccupation, il sied de retenir que la loi n°21-2006 du 21 août 2006 sur la création des partis politiques en République du Congo autorise la création des formations politiques suivant un certain nombre de critères. En démocratie, on crée un parti politique, pour conquérir le pouvoir d'Etat par la voie des urnes. Notre objectif est simplement aussi de participer à la vie de la cité, à œuvrer pour la préservation de la paix, pour le développement social, etc. Dans notre vision de la politique, nous considérons

l'être humain comme le point nodal de toute action humaine positive.

\* Pourquoi vous avez attendu cette période de l'élection présidentielle pour créer un parti ?

\*\* Pour nous, c'est juste une coïncidence. Il y a longtemps que nous avons entrepris notre travail de mettre sur pied le M.s.d.p. On ne pensait même pas que cette élection devrait être ramenée au 20 mars prochain. Ce n'est pas par effet de mode. C'est un projet qui date déjà et il a pu être réalisé maintenant.

\* Dans quelle plateforme politique se situe votre parti ?

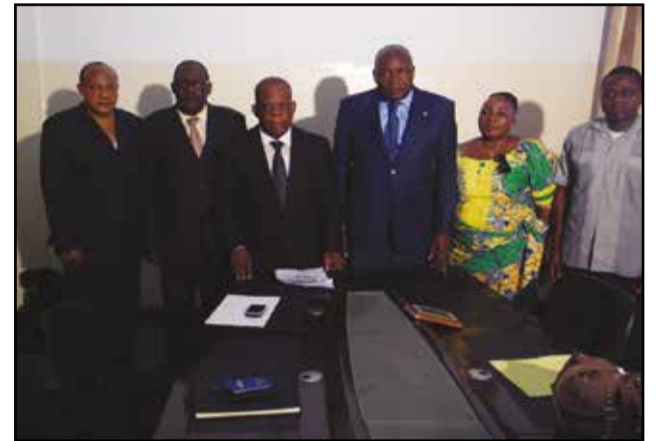
\*\* Nous pensons qu'il faille vous dire dès cet instant que le M.s.d.p est un parti de gauche, donc qui relève de la social-démocratie.

Nous savons que plusieurs formations politiques au Congo, à l'opposition comme à la majorité, se réclament de cette idéologie. Notre parti, le M.s.d.p est dans la plateforme de la majorité présidentielle. Donc, nous avons porté notre dévolu sur le président Denis Sassou-Nguesso, pour l'élection présidentielle du 20 mars prochain. C'est un choix, on ne peut pas porter tout le monde à bout de bras au même moment. Disons que le M.s.d.p est attaché aux valeurs républicaines qui prônent le rejet du tribalisme, en s'appuyant sur l'idée que seule l'application stricte des lois et valeurs républicaines peut permettre au pays de s'épanouir et de se développer dans la paix et l'égalité pour tous.

F.p.u Congo

## La classe politique interpellée sur la nécessité de sauvegarder la paix

Dans le souci de voir le scrutin présidentiel du 20 mars prochain se dérouler dans la paix, la quiétude et sans heurts, la F.p.u Congo (Fédération pour la paix universelle), a publié, vendredi 26 février 2016, à son siège situé au centre-ville, à Brazzaville, une déclaration lue par le vice-chairman Marcel Moufouma-Okia, dans laquelle elle appelle à l'apaisement et interpelle la classe politique congolaise à adopter un comportement responsable.



Marcel Moufouma-Okia (au milieu).

«Le retour à la démocratie pluraliste au Congo à l'issue de la Conférence nationale souveraine de 1991 s'est déroulé sans heurts. Malheureusement, quelques années après, des troubles socio-politiques graves, qualifiés de «bêtises humaines», ont failli conduire notre pays vers un non-Etat, notamment en 1993, 1997, 1998 et 1999. Tout récemment, des événements précédant le référendum constitutionnel n'ont pas été loin de déstructurer le tissu social du Congo. Aujourd'hui, notre pays se prépare à organiser l'élection présidentielle du 20 mars 2016», indique la déclaration.

La F.p.u rappelle que fidèle tant à sa vision et à ses objectifs, et en tant que représentante de la F.p.u internationale œuvrant pour la paix mondiale et la coopération inter-professionnelle, inter- raciale et inter-ethnique, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Onu et en tant que membre de l'O.s.c (Organisation de la société civile) congolaise, se joint aux autres forces vives de la Nation, en vue d'attirer et d'éveiller l'attention de la classe politique congolaise quant à l'importance de l'échéance qui se profile à l'horizon.

Dans une perspective évidente de pérennisation de la paix si chère, si nécessaire et si utile au peuple congolais: la F.p.u-Congo rappelle également qu'elle reste et demeure confiante à l'ensemble des acteurs politiques, nationaux qui ne ménageront aucun effort, en vue de la sauvegarde du climat post-référendaire empreint de sérénité et de parfaite compréhension, en dépit des enjeux hautement stratégiques pour les uns et pour les autres. Mais, elle est cependant consciente de ce qu'aucun acteur politique ne saurait prendre des dispositions permissives au retour à un contexte anachronique caractérisé par le règne des troubles à l'ordre public débouchant sur le chaos et le non-Etat. «La F.p.u-Congo reste et demeure attachée à la cardinale valeur de l'amour qui doit toujours germer et se répandre dans et autour de chaque fils de ce pays, le Congo, afin de l'épargner des œuvres du monde si maléfiques à ses citoyens».

C'est ainsi que la F.p.u lance un vibrant et impérieux appel à tous les acteurs politiques et multisectoriels ainsi qu'à tous les candidats à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars prochain, de s'abstenir de violer délibérément le pacte social de non-agression à l'ordre public, de non atteinte à l'intégrité des personnes et de non destruction des biens tant publics que privés, avant, pendant et après toutes les échéances électorales prévues pour la mise en œuvre de notre nouvelle République.

Pascal-Azad DOKO

### LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33  
Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire  
Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine  
Vice-Président: Service Commercial: Mgr Anatole MILANDOU  
Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99  
Archevêque de Brazzaville  
Brazzaville: 05.528.03.94  
Directeur de Publication: Joachim MBANZA  
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.7  
Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA  
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

## Droits humains

# Un projet pour lutter contre la torture et les détentions arbitraires

Le projet Mandat, qui a pour but de mobiliser et d'animer les efforts de la société civile dans la lutte contre la détention arbitraire et la torture en République du Congo, a été officiellement lancé, mardi 1<sup>er</sup> mars 2016, à l'Ecole supérieure africaine des cadres de chemin de fer, à Brazzaville, par Jean De Dieu Batchy, magistrat, attaché en charge de la justice, qui avait à ses côtés le représentant de la représentante de l'U.e (Union européenne) Tom Aswanden, chef de section économie, bonne gouvernance et secteurs sociaux à la délégation de l'Union européenne au Congo et bien d'autres invités.



Vue partielle du présidium.

Initié par l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme) et Agir ensemble pour les droits de l'homme, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne, le projet Mandat a pour objectif de contribuer au renforcement de l'Etat de droit au Congo, en favorisant une diminution des détentions arbitraires, des actes de torture et des traitements cruels, inhumains et dégradants. Il s'articule autour de trois axes: le renforcement des capacités et le soutien aux organisations de la société civile; l'assistance aux victimes et les formations à la mobilisation de l'opinion. Le budget prévisionnel de ce projet est de 24.000 euros. S'agissant du renforcement des capacités et du soutien aux organisations de la société civile, a dit Trésor Nzila-Kendet, le projet portera une attention particulière et fournira aux organisations de base les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de leurs actions de monitoring ou d'assistance judiciaire. Neuf associations locales bénéficieront de subventions via le dispositif de soutien financier à des tiers qui facilitent la conduite de leurs activités sur l'assistance

aux victimes. Une ligne budgétaire de 15000 euros sera affectée au soutien social, médical et psychologique des personnes victimes de torture, traitements cruels et dégradants. Par ailleurs entre 20 et 30 personnes bénéficieront d'une assistance pour la prise en charge des frais nécessaires à la poursuite des processus judiciaires. Pour les personnes arbitrairement détenues, il consistera à identifier les cas et à les présenter devant un juge, pour accélérer leur procédure de jugement et peut-être leur libération. Ceci grâce à la mise en place d'avocats et autre appui légal. Pour ce qui est des formations et de la mobilisation de l'opinion, il est prévu les formations à destination des forces de l'ordre. Elles viseront à transmettre aux agents de l'Etat un socle de connaissances minimum sur les notions de détention arbitraire et de torture et présenteront les instruments internationaux auxquels le Congo est partie prenante. Les journalistes et magistrats sont aussi concernés par ces formations qui se dérouleront à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando. Signalons que peu après le



photo de famille.

lancement du projet Mandat, l'O.c.d.h a, par l'entremise de son directeur exécutif, Trésor Nzila Kendet, présenté son rapport annuel 2015 sur les droits de l'homme au Congo intitulé: «Les droits de l'homme en souffrance». Il évoque en long et en large, les violations des droits humains qui se sont déroulées au Congo au cours de l'année dernière. Ces violations ob-

servées concernent toutes les catégories des droits humains, notamment les droits civils et politiques, les droits socioéconomiques et les droits liés à l'environnement, les droits du travail et clauses sociales.

Alain-Patrick MASSAMBA

**Une équipe de télévision empêchée de faire son travail à Brazzaville**

A la suite du sit-in bruyant qu'organisent, chaque jour, les ex-travailleurs des entreprises d'Etat liquidées, ainsi que ceux de l'ex-société Hydro-Congo, devant le Ministère de l'économie, des finances, du budget et porte-feuille public, à Brazzaville, la chaîne privée de télévision D.r.tv (Digital-radio-télévision) a décidé d'envoyer, mercredi 2 mars 2016, une équipe de reportage sur les lieux. Travail ordinaire de presse. Malheureusement, à 12h, le journaliste et le cameraman désignés à cet effet, ont été surpris par la réaction des agents de la police qui s'y trouvaient. Ceux-ci ont confisqué leur matériel de travail et les ont embarqués dans leur véhicule, pour les empêcher de faire le reportage du sit-in organisé par les manifestants. Ces derniers revendiquent le paiement de leurs droits.

**Un responsable d'Amnesty International refoulé à Brazzaville!**

Dans la soirée du vendredi 26 février 2016, le directeur adjoint d'Amnesty international pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Steve Cockburn, a été refoulé de Brazzaville, juste après avoir foulé le sol brazzavillois, à l'aéroport international Maya-Maya, alors qu'il avait un visa valide, une lettre d'invitation et des confirmations de rencontres avec les autorités, notamment avec le ministre délégué à la présidence, chargé de la défense et des représentants du Ministère de la justice, selon le communiqué publié par cette O.n.g des droits de l'homme. «A son arrivée à l'aéroport, Steven Cockburn faisait la queue pour faire contrôler son passeport, lorsqu'un agent de sécurité l'a interpellé; il tenait un papier sur lequel figuraient son nom et ceux de deux de ses collègues d'Amnesty international qui devaient arriver plus tard. Son passeport lui a été confisqué et il a été détenu à l'aéroport, sans subir de mauvais traitements, jusqu'au lendemain matin. On l'a fait monter à bord d'un vol retour pour Dakar. Un document fourni par la suite à la compagnie aérienne précisait le motif du refus d'entrée sur le territoire, à savoir la présence «non désirée» d'Amnesty international et indiquait que le visa n'aurait pas dû être accordé», poursuit le communiqué.

**La rage canine sévit dans le département de la Lékoumou**

Le département de la Lékoumou est touché par la rage canine. La ville la plus touchée est celle de Sibiti, chef-lieu du département, où l'on a enregistré, récemment, 47 cas de malade et 8 cas de décès suite aux morsures de chiens. Un médecin, en l'occurrence le Dr Jean-Raoul Chocoulat, a lancé un appel aux autorités administratives de la santé, de l'élevage et des eaux et forêts, à prendre les dispositions nécessaires, pour sauver les vies humaines contre la rage, qui est une maladie mortelle, n'ayant pas de traitement curatif, mais plutôt préventif.

**Ecair a fait face à des passagers furieux à Brazzaville**

Si l'on en croit le site Internet «lci Brazza», le vol de la compagnie Ecair, dimanche 28 février 2016, pour Paris (France), a été d'abord annulé, puis reporté à la dernière minute, au lundi 29 février, à 10h. Ce qui a suscité la colère des passagers à l'Aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Ils ont fulminé leur colère à la compagnie dont ils ont critiqué les multiples retards et reports de vols auxquels les passagers de cette compagnie se heurtent parfois. Heureusement, la compagnie sait assumer les conséquences de ces perturbations, et pour l'occasion, les passagers ont été indemnisés pour un montant de 50.000 francs Cfa, avant de reprendre le vol, le lendemain, lundi.

**Fonction publique: les salaires prélevés d'au moins 1.000 francs Cfa par agent**

De nombreux agents de la fonction publique ont été surpris de constater le prélèvement de la somme de 2.000 francs Cfa, pour certains, de 1.000 francs Cfa, pour d'autres, dans le salaire du mois de février 2016. Aucune justification ne leur a été donnée, quand ils se sont rendus à l'évidence. Le Ministère des finances s'expliquera-t-il?

**Electricité: Mfilou-Ngamaba, régulièrement plongé dans le noir les nuits!**

On ne comprend plus rien, à propos de la distribution de l'électricité à Brazzaville. Des quartiers entiers de la ville-capitale sont, régulièrement, plongés dans le noir, pendant des nuits entières, comme au temps d'avant le barrage d'Imboulou. Car la S.n.e (Société nationale d'électricité) est toujours obligée de procéder à des délestages, notamment à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement, où, ces derniers temps, ces délestages sont devenus fréquents. Une véritable gymnastique qui rappelle les moments désagréables des guerres. Alors, les commentaires vont bon train sur le contraste entre ce qui se dit, officiellement, des efforts du gouvernement dans la construction des infrastructures et ses contre-performances dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

**Le Conseil supérieur de la liberté de communication en partie renouvelé**

Pasteur Nganga, directeur des informations de l'A.c.i (Agence congolaise d'information), et Jean Mangyly, ingénieur en chef des télécommunications, ont fait leur entrée au C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), à l'issue des élections pour le renouvellement de l'institution congolaise de régulation des médias, qui ont eu lieu, samedi 27 février 2016. Le premier en qualité de journaliste représentant les professionnels de l'information, le second pour le poste de technicien. Jean Mangyly évoluait déjà au Conseil supérieur de la liberté de communication, en tant que collaborateur s'occupant des fréquences. Il n'y avait que deux postes électifs à pourvoir, les autres membres étant nommés par les institutions constitutionnelles de la République, notamment la présidence de la République, le sénat, l'assemblée nationale et la Cour suprême.

**Election présidentielle**

**L'opposition I.d.c-Frocad a présenté ses cinq candidats**

Au cours d'un meeting en salle organisé lundi 29 février 2016 au palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage de Charles Zacharie Bowao, président du comité de coordination de la convention I.d.c-Frocad, les cinq candidats de l'opposition, en l'occurrence, André Okombi-Salissa, Parfait Guy-Brice Kolelas, Claudine Munari, Pascal Tsaty Mabiala et Jean-Marie Michel Mokoko qui a été fortement acclamé comme «Moïse», ont été présentés au public qui avait envahi la salle des conférences internationales. C'était en présence des responsables des partis de l'opposition et des invités proches de l'opposition. Même si elle a choisi la stratégie de candidats multiples, l'opposition I.d.c-Frocad entend montrer son unité et sa cohésion, en abordant le grand événement que constitue l'élection présidentielle.



Jean-Marie Michel Mokoko.



Pascal Tsaty Mabiala.

D'abord, il y a eu la lecture de la charte de la victoire (voir en bas de la page) qui lie entre eux les cinq candidats de l'opposition I.d.c-Frocad dans la course présidentielle. Puis, les cinq candidats ont signé la charte, avant de présenter leurs directeurs de campagne. Il y a eu enfin, le discours d'orientation de Charles Zacharie Bowao. La charte contient huit articles. Elle indique que la campagne présidentielle qui s'ouvre le vendredi 4 mars 2016, sera menée ensemble par les cinq candidats. D'ailleurs, le vendredi 4 mars, les partis membres de l'I.d.c-Frocad tiennent une



Parfait Guy-Brice Kolelas.



Claudine Munari.



André Okombi-Salissa.



Au premier plan, les responsables des partis de l'opposition. Journée de recueillement en mémoire des victimes de la tragédie du 4 mars 2012, au camp du régiment blindé à Mpila. S'adressant aux candidats et aux militants, car l'information

de cette rencontre n'a circulé que de bouche à oreille, Charles Zacharie Bowao a déclaré que devant témoin, les candidats ont posé un acte solennel qui fera date: celui d'engager notre pays dans la voie irréversible de l'alternance démocratique et pacifique. «C'est là un engagement d'avenir. Un engagement qui répond à un besoin irrésistible de notre peuple qui veut tourner la page pleine de ratures, des anachronismes et autres monolithismes improductifs. Notre peuple veut du changement et est prêt pour un changement pacifique, à travers les urnes. Et l'avenir se joue maintenant», a-t-il déclaré.

A l'endroit des candidats, il a dit: «Vous incarnez, là, fièrement et collectivement, cette dynamique novatrice de changement en toute responsabilité. En effet, tous les sondages, connus ou pas, visibles ou invisibles, même ceux commandités par le pouvoir en place, disent la même chose, curieusement». Ensuite, l'orateur a invité le président de la République à organiser une réunion de mise au point de la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante), avant le scrutin présidentiel.

Pascal BIOZI KIMINOU

**Election présidentielle anticipée**

**Cinq candidats de l'opposition unis par une charte**

Cinq candidats de l'opposition en lice pour l'élection présidentielle scrutin du 20 mars prochain, à savoir: Pascal Tsaty-Mabiala, Claudine Munari, André Okombi-Salissa, Guy-Brice Parfait Kolelas et Jean-Marie Michel Mokoko ont signé, lundi 29 février 2016, une charte dans laquelle ils proclament, «sur la foi de la mobilisation du 20 octobre 2015 contre le référendum constitutionnel, qu'une victoire du candidat de la majorité présidentielle n'est pas possible». En outre, ils s'engagent à être solidaires pendant toute la durée de la campagne électorale en cas, entre autres, d'agression, d'arrestation et de privation des libertés individuelles, notamment la libre circulation.

primés au premier tour contre un candidat non signataire de leur charte. Par ailleurs, les cinq candidats s'engagent à n'entreprendre aucune action et ne tiendront aucun propos les uns contre les autres. «Ils s'engagent à mutualiser leurs ressources et à battre campagne dans un esprit d'unité, de cohésion et de respect réciproque, en vue d'une alternance démocratique et pacifique», indique la charte. En outre, ils décident de mettre en place un dispositif de sécurisation des résultats qui s'appuie, selon eux, sur leurs représentants et délégués à tous les niveaux de gestion de l'élection présidentielle, sous la supervision d'un comité technique composé respectivement de leurs directeurs de campagne.

Par cette charte, les signataires lancent un appel solennel aux Nations unies, à l'Union africaine, à la Cemoc, à l'Union européenne, à toutes les institutions concernées par les questions électorales, afin de contribuer à la crédibilité du scrutin, à la sécurisation des résultats et à la sauvegarde de la paix avant, pendant et après le scrutin présidentiel. Pour eux, la victoire de l'opposition congolaise sera commune. «Autour de la présidente ou du président de la République élu(e)», précise la charte qui fait état de l'engagement des signataires à mettre en œuvre un programme commun inspiré de leurs programmes respectifs, en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. «Tout contentieux né de l'exécution de cette charte sera traité et réglé dans l'apaisement et par consensus», conclut le document qui a été avisé par le comité de coordination des plateformes I.d.c/Frocad qui en est le dépositaire.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

**C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)**

**Des décisions sur les activités de campagne électorale dans les médias**

Le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Philippe Mvouo, a pris cinq décisions relatives à la campagne électorale par rapport aux médias et donné des directives aux journalistes sur la couverture médiatique de la campagne électorale. La décision n°5 portant réglementation des spots de propagande

électorale des candidats à l'élection présidentielle scrutin du 20 mars 2016 interdit l'exploitation de l'hymne national, du drapeau national des armoiries de la République ou des villes, toute ou partie de la Constitution dans les spots de propagande électorale. «Il est interdit aux organes de presse audiovisuelles tant publics que privés, de procéder

à la retransmission en direct de toute activité de campagne électorale des candidats et de ceux qui les soutiennent». «Durant la période de propagande électorale, les médias audiovisuels sont appelés à s'abstenir de toute diffusion dans leurs tranches horaires d'animation, les extraits sonores de chansons vantant les qualités ou mérites d'un candidat

quelconque, sauf si le média est disposé à la faire de manière égalitaire pour tous les candidats en lice» (décision n°6).

«Il est proscrié aux formations et groupements politiques, aux organisations professionnelles et syndicales, aux associations ainsi qu'aux candidats à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, de faire programmer et diffuser, par des services de radio et télévision extraterritoriaux, tout type d'émission de campagne électorale et tout type de message de propagande afférent à l'élection précitée» (décision n°7).

Enseignement privé

L'année passée a été encourageante pour le Complexe scolaire Fred Beaupres

Le 30 janvier 2016, lors d'une cérémonie de vœux de nouvel an, André Ouabakadio, directeur général et promoteur du Complexe scolaire Fred Beaupres, situé dans la circonscription scolaire de Mfilou-Ngamaba, à Brazzaville, a fait le bilan de l'année scolaire 2014-2015, dont les résultats sont on ne peut plus louables. En effet, l'établissement a réalisé 100% au C.e.p.e, 30% au B.e.p.c et 36% au baccalauréat, toutes séries confondues. Il a remporté la palme de la meilleure actrice à la troisième édition du festival de théâtre scolaire qui s'est déroulé au Complexe scolaire Anne Marie Javouhey.

Trois enseignants, qui ont particulièrement fait preuve d'assiduité et d'ardeur au travail, ont été plébiscités et ont reçu des diplômes. Il s'agit de Mme Dzanga Lydia Pulchérie (institutrice), Mme Nguimby Demoussith Orphé (institutrice) et M. Mayama Daniel (professeur de philosophie). En outre, des élèves du collège et du lycée, sortis premiers de leurs classes respectives au premier trimestre de l'année 2015-2016, ont été encouragés par le directeur général promoteur. Au niveau secondaire, les départements d'anglais, de philosophie, des sciences physiques, d'histoire-géographie et des mathématiques ont organisé des animations pédagogiques qui ont favorisé des performances appréciables et ont stimulé à des bonnes moyennes de passage en classes supérieures. Cette année scolaire a également connu l'ouverture du cycle préscolaire au sein du complexe. Pour le directeur général promoteur du Complexe sco-

laire, M. Baganguidila Fred Héméry Aimard, les résultats obtenus l'ont été grâce aux efforts conjugués des enseignants et des parents d'élèves à plusieurs niveaux. «L'école de référence n'aura pas été un simple slogan», a-t-il dit. La moisson, qualifiée de favorable par André Ouabakadio, a été obtenue, selon lui, grâce à la clairvoyance ainsi qu'aux qualités de meneur d'hommes du directeur général promoteur. Les attentes des enseignants et des parents d'élèves ont été comblées, grâce à son attention soutenue et permanente aux problèmes de l'établissement et aux solutions qui y ont été apportées. Le directeur général promoteur n'a pas manqué d'évoquer le côté «épouvantable» de l'année 2015, caractérisée par des actes d'incivisme qu'il a imputés à l'oisiveté et au manque de perspectives des jeunes qui sont oisifs, vulnérables et facilement malléables et qui sont à l'origine de leur violence, exploitée et attisée par l'instrumen-



L'entrée du complexe scolaire Fred Beaupres.

talisation qu'en font certains. L'école pourrait combler ces lacunes, en éduquant et en formant ces jeunes, pour les amener à des perspectives d'avenir plutôt saines et profitables. Fred Héméry Aimard Baganguidila a émis le vœu que les apprentissages soient hissés au rang d'une méthode systématique et pragmatique, afin de relever davantage le niveau des apprenants. Il s'agit de faire entrer, définitivement, le complexe scolaire parmi les écoles qui dessinent un meilleur avenir pour les enfants. Selon lui, cette ambition ne donnera corps qu'à raison d'une fédération du savoir-être, du savoir-faire et des compétences et expertises. C'est ainsi qu'il a appelé à un engagement, à ses côtés, du corps enseignant, des parents d'élèves

et des partenaires sociaux. Signalons que la cérémonie de la présentation des vœux de nouvel an au directeur général promoteur du Complexe scolaire Fred Beaupres a été rehaussée de la présence de la secrétaire générale de la mairie de Mfilou-Ngamaba, du directeur de l'agrément et du contrôle des établissements privés de l'enseignement général; du directeur du département de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de la ville de Brazzaville; de l'inspecteur de la circonscription scolaire de Mfilou-Ngamaba; de l'inspecteur coordonnateur des lycées; des directeurs des C.e.g et lycées de Mfilou-Ngamaba; des parents d'élèves; de nombreux invités.

Eugène GAMPAKA

U.i.h.c (Union des informaticiens handicapés du Congo)

Soutenir la candidature du président Sassou-Nguesso

L'ingénieur Jean Castard Nzaou-Pamboud, président de l'U.i.h.c (Union des informaticiens handicapés du Congo) et de l'Association Dynamique 2025, et l'ancien ministre Jean De Dieu Goma, président de l'Unhaco, et d'autres associations sœurs ont tenu un grand meeting en salle, pour demander au président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, de faire acte de candidature



Jean Castard Nzaou-Pamboud.

à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Le samedi 16 février dernier, la majorité des différentes grandes associations des personnes vivant avec handicap ont organisé un meeting, pour appeler à la candidature du chef de l'Etat. En même temps, les handicapés ont félicité le président Denis Sassou-Nguesso, pour avoir inscrit dans la nouvelle Constitution, un Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Ils ont reconnu que le président Sassou-Nguesso fait beaucoup pour les personnes handicapées. Voilà pourquoi nous, les handicapés de tous les départements du Congo, avons décidé de nous mobiliser pour lui accorder tous nos suffrages, en allant le voter massivement, le dimanche 20 mars 2016, pour qu'il soit élu dès le premier tour, afin qu'il poursuive son œuvre à la tête du pays, pour la paix, le développement social, politique, économique culturel, religieux de notre pays. Que Dieu bénisse le Congo!

MM.

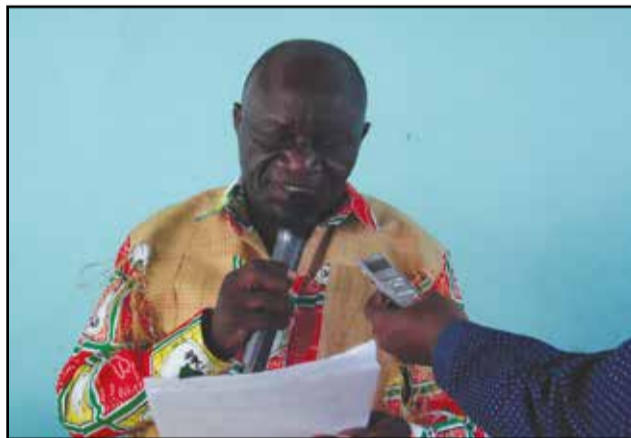
Troisième anniversaire de la reconnaissance juridique de l'A.p.t-Mfoa

Promouvoir la culture et l'éthique foncière auprès des membres

Créée le 3 janvier 1993, l'A.p.t (Association des propriétaires terriens de Mfoa) n'avait obtenu sa reconnaissance juridique qu'en 2013. Affiliée à la F.t.c (Fédération des terriens du Congo), elle a commémoré, dimanche 21 février 2016, au restaurant-Bar Andaize, au quartier Nkombo-Matari, dans le neuvième arrondissement Djiri, à Brazzaville, le troisième anniversaire de sa reconnaissance juridique. C'était sous la direction de son président, Aristide Mampouya, et en présence de François Kimpoutou, directeur de cabinet du ministre des affaires foncières et du domaine public.

Ils étaient tous là, les membres et sympathisants de l'A.p.t-Mfoa, vêtus de leur tenue traditionnelle et accompagnés de leurs épouses. Heureux de fêter cet événement qui marque la vie de leur organisation. Faisant la genèse de l'Association des propriétaires terriens de Mfoa, Aristide Mampouya a rappelé la genèse de cette association. «C'est une longue histoire, mais arrêtons-nous à l'essentiel: la création de cette association est la conséquence logique des humiliations subies par nos aînés, les premiers terriens de l'époque. J'étais encore jeune terrien, je me suis dit

ce que l'on fait à mes aînés, demain, je serai aussi traité de la même manière. J'ai alors décidé de créer une organisation qui nous permettra de nous exprimer, afin de protéger nos zones foncières et défendre nos droits. C'est ainsi qu'est créée l'A.p.t-Mfoa, le 3 janvier 1993, avec comme objectif, défendre et protéger les zones foncières, de collaborer avec les pouvoirs publics». L'A.p.t-Mfoa compte, aujourd'hui, 112 membres, dont 105 hommes et 7 femmes, avec un bureau exécutif de 9 membres. Elle s'efforce de développer la culture et l'éthique foncière auprès de ses membres. «Si bien que l'on assiste à un comportement quelque peu onéreux, qui satisfait, à la fois, les acquéreurs, les terriens, eux-mêmes et les autorités locales. Je peux me réjouir de ce que la culture et l'éthique foncière ont considérablement changé les mentalités des proprié-



Aristide Mampouya.



Des participants à la rencontre.

taires terriens. D'où la reconnaissance juridique de notre association, suivant le récépissé en date du 10 mars 2013 dont nous célébrons ce jour le troisième anniversaire», a dit le président de l'A.p.t-Mfoa. Pascal-Azad DOKO

Programme relatif aux obsèques de Mme Marie Bernadette Okaka

Vendredi 4 mars 2016, au cimetière Bouka

- 8h: levée du corps à la morgue municipale CHU
- 9h 30: recueillement au domicile familial, rue 18 mars n° 40, à Mikalou
- 11h 00: départ pour l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï
- 12h: messe
- 14h: départ pour le cimetière Bouka
- 16h: retour et fin de la cérémonie



Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA  
Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville  
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr  
République du Congo

## B.P SERVICES

Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 1.000.000 francs CFA  
Siège social: 21, rue Loango, Poto-Poto - Brazzaville  
RCCM CG/BZV/16 B 6332 - République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Poto-Poto; Brazzaville du premier février deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

**Objet social:** La Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:  
- Commerce général: import-export;  
- Prestation de services: achat et vente des fournitures de bureau, mobiliers et immobiliers;

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

**Dénomination sociale:** B.P SERVICES;  
**Siège social:** Brazzaville, 21 rue Loango,

**Durée:** la durée de la société est fixée 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs chacune, entièrement souscrites;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur BOKILO Peter a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 février 2016, sous le numéro 16 DA 161;

**Immatriculation:** La Société B.P SERVICES est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6332.

Pour avis,  
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET  
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET  
Notaire  
Tél: 05 520.40.97/06 969.10.49

### INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire en la résidence de Pointe Noire, en date du 14 septembre 2015, enregistré au domaine des timbres sous le numéro F° 082/10 n°434;

Il a été procédé, en date du 13 janvier 2016, à la mise à jour des statuts de la société à responsabilité limitée dénommée: société BUREAU D'EXPERTISES MARITIMES ET INDUSTRIELLES, savoir:

**Forme juridique:** société à responsabilité limitée;

**Dénomination:** BUREAU D'EXPERTISES MARITIMES ET INDUSTRIELLES;

**Capital social:** Le capital social fixé à 5.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 50.000 francs CFA chacune;

**Siège social:** au N° 1 de l'avenue du Commandant FODE, vers le rond-point Mess mixte de Garnison, Pointe-Noire.

**Objet social:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays: Expertises maritimes, Expertises automobile et autres engins, Ins-

pections/contrôles des marchandises (containers, sacheries...), Expertises bâtiments et travaux publics et routes, Expertises sur les hydrocarbures (pétrole, essence, gas-oil...), L'importation, Logistique;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

**Gérance:** la société a pour gérant Monsieur REITER Lucas Johannes et pour cogérant Monsieur MBELANI MILOUNGUIDI Prince Ado;

**Dépôt légal:** a été entrepris, le 22 février 2016, au greffier du tribunal de commerce, sous le numéro 15 B 666-16 DA 242.

**Immatriculation:** la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro RCCM CG/PNR/15 B 666 du 22 février 2016;

**NUJ:** M2015110001198171 du 28 octobre 2015.

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,  
Notaire

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI  
Notaire  
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix  
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/ E-mail: skymbassa@yahoo.fr

### ANNONCE LEGALE SAMLO FONDECO

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
Siège Social: rue Antonetti, côte à côte avec la Direction Départementale du Budget, Dolisie,  
République du Congo  
RCCM: 15 B 141

### CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 05 novembre 2015, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, notaire, dûment enregistré à la Recette de l'enregistrement des domaines et des timbres de Baongo, le 11 novembre 2015, sous Folio 196/3 Numéro 2165, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** société à responsabilité limitée;

**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Toutes activités de création et de développement des complexes agro-industriels et de production de la canne à sucre, du manioc, du paddy, du blé, du soja, du tournesol, de l'arachide, de la banane, du tabac, des cultures maraichères, de mile, d'anacardier, de palmier à huile, de safoutier, d'avocatier, de maïs, de sorgo; - La plantation des champs de ces cultures, la transformation industrielle et la commercialisation des produits issus de ces cultures; - L'élevage des bovins, ovins, caprins et de la volaille; - La vente et la transformation industrielle du bois; - La gestion et l'exploitation des scieries; - L'import-export des produits ci-dessus cités, de toutes marchandises et de tout bien; - L'exploration et l'extraction minières; - La transformation des minerais extraits; - L'exécution de tous les travaux de bâtiment, génie civil et des travaux publics et privés; - La promotion immobilière; - La gestion et l'exploitation des cimenteries; - La vente des caillasses, graviers et autres matériaux de construction; - La production et la vente de l'eau minérale, des boissons gazeuses et alcoolisées;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et, toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou

le développement;

**Dénomination:** la société a pour dénomination: SAMLO FONDECO;

**Durée:** la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

**Siège social:** le siège social est fixé: rue Antonetti, côte à côte avec la Direction Départementale du Budget, Dolisie, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 05 novembre 2015 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

**Gérance:** aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire du 05 novembre 2015, Monsieur GOWRESSOO Mahendra et Monsieur GOWRESSOO Rajah ont été respectivement nommés en qualité de gérant et de cogérant de la société SAMLO FONDECO, pour une durée indéterminée;

**Dépôt légal:** a été entrepris, le 26 novembre 2015, au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Dolisie;

**Immatriculation:** la société SAMLO FONDECO a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Dolisie, sous le numéro 15 B 141.

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

SHIFENG AFRICA TRANSPORT  
Société A Responsabilité Limitée  
Capital social: 1.000.000 francs CFA  
Siège social: Domaine Chinois - Moukondo la Blaide-Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/16 B 6344 - République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-cinq février deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

**Objet Social:** La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Transport des passagers et des marchandises; Montage et assemblage des pièces détachées; Réparation des véhicules; Logistique;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

**Dénomination:** SHIFENG AFRICA TRANSPORT;

**Siège Social:** Le siège social est fixé à

Brazzaville, Domaine Chinois - Moukondo la Blaide (République du Congo);

**Durée:** La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital Social:** Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur CHI CHENGFENG a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 février 2016, sous le numéro 16 DA 181;

**Immatriculation:** La Société dénommée SHIFENG AFRICA TRANSPORT est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6344.

Pour avis,  
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,  
Notaire





LE RESEAU DES SMARTPHONES

## Airtel TOUR BRAZZA LA PROMESSE TENUE

Moungali et Makélékélé,  
lauréats de la première édition.



Le projet concours Airtel Tour, débuté en Novembre 2015 a atteint son apogée ce samedi 27 Février à 16h avec un mega concert sur l'esplanade du palais des Congrès. Les vainqueurs des 9 arrondissements de Brazzaville se sont affrontés dans les catégories DJ Atalaku et Battle Dance devant un jury constitué d'un artiste musicien, un DJ de la place, d'un chroniqueur culturel et un public de 7000 jeunes environs.

DJ Chouchou Love de Moungali et le groupe Hip Hop Ghetto RAVAGE de Makélékélé ont été sacrés meilleurs artistes, recevant chacun la coquette somme de 1 000 000 CFA. DJ Gora de Ouenze et DJ Tchokorobao de Talangai ont reçu respectivement 500 000 FCFA et 250 000 FCFA pour avoir été 2ème et 3ème du concours DJ Atalaku.

Dans la catégorie Battle Dance ce sont les groupes I Dance de Ouenzé (2ème) et Street Art de Poto-Poto (3ème) qui ont gagné les sommes de 500 000 FCFA et 250 000 FCFA.

Durant 5 heures de spectacle, plusieurs jeunes artistes locaux ont été invités sur la scène : DJ Kratos, DJ Epela, Bana A6, MAKHALBA Malecheck, Mafia Music, Keykolos, B12, etc...

Et pour clôturer le spectacle, Airtel a fait une belle surprise en offrant l'artiste Fabregas de la RDC, dont le refrain « Ya mado » fait danser la jeunesse Congolaise. La performance des artistes a été à la hauteur de l'évènement, l'objectif de Airtel Tour étant de promouvoir pendant 9 semaines dans tous les arrondissements de Brazzaville les services Airtel, d'autant plus que les populations ont pu gratuitement réactiver leur SIM Airtel.

A très bientôt pour une nouvelle édition !

Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

# Les Ponténégrins appelés à accomplir leur devoir civique de voter, dans la paix et la sérénité

Ouverts le 17 février 2016, les travaux de la quatrième session ordinaire, dite budgétaire, du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire se sont achevés, vendredi 27 février dernier, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville, sous le patronage du Président Roland Bouiti-Viaudo, Député-Maire de la ville de Pointe-Noire, qui était entouré de Victor Foudi, Pierre Justin Makosso, Fulgence Ibombo Gakosso, Jean-Jacques Le Parrain Moi-Bayonne, respectivement premier et deuxième Vice-Présidents, premier et deuxième Secrétaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire. Selon le communiqué final publié à l'issue de cette session, le conseil a rendu publique une déclaration intitulée: «*Appel au devoir citoyen*». Dans cette déclaration, il invite les citoyens et citoyennes inscrits sur les listes électorales à se rendre massivement aux urnes, le dimanche 20 mars prochain, pour exercer leur droit de vote, dans la paix et la sérénité.

Dans «*l'appel au devoir citoyen*», lu par la conseillère Diop, née Félicité Meno Tchiloumbou, le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire demande aux citoyens et citoyennes de la capitale économique d'observer un comportement exemplaire, avant, pendant et après le vote, pour ne pas perturber la paix et l'unité nationale nécessaires au développement de notre pays. Des travaux proprement dits, il ressort que les points inscrits à l'ordre du jour de cette session ont été adoptés, à l'unanimité. Faisant le compte-rendu de cette session, le premier secrétaire, Fulgence Ibombo Gakosso, a indiqué que, outre le rapport

de la troisième session ordinaire, dite administrative, tenue du 21 au 30 septembre 2015, les conseillers ont adopté, à l'unanimité et sans amendement, le rapport d'activités de l'intersession du bureau exécutif, période du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 20 janvier 2016. Les points 6, 7 et 8 ont fait l'objet d'un examen approfondi, à travers la Commission équipement et travaux urbains sur le projet de programme annuel d'investissement exercice 2016, et la délibération s'y rapportant; la Commission économie et finances, sur le projet de budget primitif exercice 2016 et la délibération s'y rapportant; la Commission aménagement et affaires



Photo de famille des conseillers municipaux et départementaux.

domaniales, sur le projet de délibération portant dénomination des voies aménagées dans le Port autonome de Pointe-Noire. Le programme d'investissement exercice 2016 a été, quant à lui, arrêté à la somme de 14.084.249.482 Francs CFA, soit une baisse de 2.444.347.276 F. CFA par rapport à l'année 2015. Après un examen minutieux, les conseillers ont adopté budget primitif exercice 2016, qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 25.171.200.000 Francs CFA. Les conseillers ont aussi adopté, à l'unanimité, sans amendement, la



La loi de finance 2016 a prévu l'assainissement de la ville de Pointe-Noire.

délibération portant sur la dénomination des voies aménagées dans le Port

autonome de Pointe-Noire. Dans son mot de clôture de la session, le Député-

Maire Roland Bouiti-Viaudo, Président du Conseil départemental et municipal, a rappelé que la loi des finances 2016 a prévu, en vue de sa bonne exécution, un suivi des dépenses d'investissement, au nombre desquelles la réhabilitation et l'extension de la mairie centrale, l'assainissement de la ville de Pointe-Noire, la réhabilitation de la Centrale à gaz de Djeno, le bitumage des voies d'accès à l'Aéroport Agostino Neto, la construction du port minéralier, des marchés de Lumumba et Tié-Tié, d'une école polytechnique, d'un gymnase, d'un lycée à Vindoulou et d'une usine d'adduction d'eau potable à Nkouamboussi. Le Président du Conseil départemental et municipal a aussi annoncé le lancement, au cours de cette année, du projet agropastoral de Tchiamba-Nzassi.

Parlant de l'élection présidentielle, Roland Bouiti-Viaudo a exhorté les acteurs politiques à s'abstenir d'entraîner les populations dans des conflits à même de détruire non seulement les richesses matérielles, culturelles et sociales, mais aussi et souvent pour longtemps, leur intégrité morale. Rien, absolument rien, de ce qui pourrait nous opposer ou nous diviser n'est plus fort que notre patrie, le Congo. Préservons notre pays des affres de tout conflit dont nous n'imaginons, au commencement, ni l'ampleur, ni l'intensité. Réfléchissons humainement, avant d'agir bestialement, a-t-il conclu.

Ecuator Denis NGUIMBI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°272/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13921 du 12-02-16	Sect -, bloc ; Piles 4, 5, 6 ; Sup : 1.200,00m <sup>2</sup>	IGNIE QUARTIER NDIBOUI	POOL	LENTAMA Magloire Raphaël
02	13811 du 22-01-15	Sect BF, bloc ; Piles 2 et 13 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MANIANGA	6-BZV	NGOUAKAMBE Serge Edgard
03	13855 du 03-02-16	Sect P8, bloc 113 ; Pile 2 ; Sup : 643,50m <sup>2</sup>	42, RUE LOUFOULAKARI	4-BZV	FYLLA Saint Eudes Patricia Michelle
04	10288 du 16-06-14	Sect -, bloc ; Pile 9 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	KINTELE (QUARTIER EGLISE CATHOLIQUE)	POOL	OKAMBA Thierry Rock
05	13760 du 17-12-15	Sect U, bloc 140 ; Pile 5 ; Sup : 854,16m <sup>2</sup>	244, RUE GALLIENI (MPLA)	5-BZV	TCHIKOUNZI TCHIVANGUE Constance
06	13659 du 03-12-15	Sect -, bloc ; Pile 6 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI	POOL	EBENGUE Claire Isabelle
07	13829 du 28-01-16	Sect J, bloc 9 ; Piles 21 et 22 ; Sup : 306,17m <sup>2</sup>	CASE J-266/V O.C.H MOUNGALI III	4-BZV	NZAMBILA Gabriel
08	13828 du 28-01-16	Sect J, bloc 13 ; Pile 3 ; Sup : 200,00m <sup>2</sup>	CASE J-349/V O.C.H MOUNGALI III	4-BZV	TAMOD Henriette
09	10289 du 16-06-14	Sect -, bloc ; Pile 5 ; Sup : 534,51m <sup>2</sup>	KINTELE (FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE)	POOL	OKAMBA Thierry Rock
10	13876 du 08-02-16	Sect P7, bloc 27 ; Pile 5 ; Sup : 351,80m <sup>2</sup>	38, RUE DOLISIE	4-BZV	MPOUKI MOUSSOUKI Dieudonné
11	13746 du 16-12-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	KINTELE VILLAGE	POOL	Enfants MOUNDONGO
12	13815 du 30-12-15	Sect AT, bloc ; Pile 10 ; Sup : 208,56m <sup>2</sup>	12BIS, RUE MPOUKI	4-BZV	MBAMA MOUANDA Emeline
13	13748 du 16-12-15	Sect -, bloc ; Pile 5 ; Sup : 340,00m <sup>2</sup>	RUE PERE NGAL (MAKABANDILOU)	9-BZV	Enfants MOUNDONGO
14	12085 du 03-10-15	Sect -, bloc ; Piles 1 à 10 ; Sup : 4.000,00m <sup>2</sup>	LIFOULA	POOL	MOUNDADY SAPOU Marie Chantale Claveria
15	13747 du 16-12-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 280,00m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	9-BZV	MUNDONGHO Bernard Steffen
16	13745 du 16-12-15	Sect P9, bloc 70 ; Pile 6 ; Sup : 196,57m <sup>2</sup>	40, RUE BALLOYS OUENZE	5-BZV	MUNDONGHO Bernard Steffen
17	12086 du 03-10-15	Sect -, bloc ; Piles 4, 5, 6 et 7 ; Sup : 1.600,00m <sup>2</sup>	LIFOULA	POOL	MOUNDADY SAPOU Marie Chantale Claveria
18	3120 du 11-12-15	Sect F, bloc 91 ; Pile 2 ; Sup : 540,41m <sup>2</sup>	90, RUE BERGERE BACONGO	2-BZV	Enfants MOUNDONGO
19	12087 du 03-10-15	Sect -, bloc ; Piles 2 à 10 ; Sup : 3.600,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOULA	POOL	AWEYAMBI MOMBILI Michel
20	13651 du 02-12-15	Sect P8, bloc 40 ; Pile 5 ; Sup : 495,32m <sup>2</sup>	8, RUE KOUMA	4-BZV	Enfants MILANDOU Barthélémy
21	13907 du 11-02-16	Sect -, bloc ; Pile 3 ; Sup : 801,00m <sup>2</sup>	TCHELAMPO	7-BZV	MAMBOU Aimée Kelly Josiane
22	13652 du 02-12-15	Sect P8, bloc 40 ; Pile 7 ; Sup : 427,01m <sup>2</sup>	7, RUE BOUZALA	4-BZV	Enfants MILANDOU Barthélémy
23	13906 du 11-02-16	Sect -, bloc ; Pile 4 ; Sup : 1.208,63m <sup>2</sup>	TCHELAMPO	7-BZV	MAMBOU NGUIE Bienamé Stève
24	13908 du 11-02-16	Sect -, bloc ; Pile 1 ; Sup : 450,00m <sup>2</sup>	TCHELAMPO	7-BZV	MAMBOU NGUYE OPOU Leo-Blaise
25	13649 du 02-12-15	Sect P8, bloc 40 ; Pile 8 ; Sup : 447,55m <sup>2</sup>	5, RUE BOUZALA	4-BZV	Enfants MILANDOU Barthélémy
26	13650 du 02-12-15	Sect P7, bloc ; Pile 310 ; Sup : 345,60m <sup>2</sup>	AVENUE DES 3 MARTYRS PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	Enfants MILANDOU Barthélémy
27	13718 du 10-12-15	Sect B, bloc 62 ; Pile 04 ; Sup : 440,00m <sup>2</sup>	QUARTIER ANGOLA LIBRE	LIKOUALA	MOLOMBA Léopold
28	13653 du 02-12-15	Sect P8, bloc 40 ; Pile 6 ; Sup : 533,88m <sup>2</sup>	9, RUE BOUZALA	4-BZV	Enfants MILANDOU Barthélémy
29	13153 du 03-09-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 743,29m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	ADOUA Hendels
30	13919 du 12-02-16	Sect -, bloc ; Piles 1 et 18 ; Sup : 7.500,00m <sup>2</sup>	VILLAGE MASSA	POOL	LENTAMA Magloire Raphaël
31	13920 du 12-02-16	Sect -, bloc ; Piles 1, 2, 7 et 8 ; Sup : 1.600,00m <sup>2</sup>	IGNIE QUARTIER NDIBOUI	POOL	LENTAMA Magloire Raphaël
32	13810 du 30-12-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	DJIRI	POOL	ATALI née GATSONO Natacha Géraldine
33	13922 du 12-02-16	Sect -, bloc ; Pile 8 ; Sup : 440,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	LENTAMA Magloire Raphaël
34	13918 du 12-02-16	Sect -, bloc ; Pile 3 ; Sup : 130,00m <sup>2</sup>	97BIS, RUE LÉBOU	6-BZV	LENTAMA Magloire Raphaël
35	12797 du 16-07-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 4.776,71m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	NGOUELONDELE MONGO Emmanuel
36	13756 du 17-12-15	Sect BD, bloc ; Pile - ; Sup : 640,00m <sup>2</sup>	NKOMBO	7-BZV	ATALI MOPAYA
37	13916 du 12-02-16	Sect P12, bloc 56 ; Pile 2 ; Sup : 213,90m <sup>2</sup>	70, RUE MANGUENGUENGUE	6-BZV	NGASSAYE DIMI Paule Mauréan
38	13611 du 26-11-15	Sect P13C, bloc ; Pile - ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER LA BLAIDE	7-BZV	PINY Corinne Salomé Elisa
39	13841 du 29-01-16	Sect P13C, bloc ; Pile - ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	LA BLAIDE	7-BZV	PINY Corinne Salomé Elisa
40	13840 du 29-01-16	Sect P13C, bloc ; Pile - ; Sup : 384,70m <sup>2</sup>	QUARTIER LA BLAIDE	7-BZV	PINY Corinne Salomé Elisa
41	13839 du 29-01-16	Sect P13C, bloc ; Pile - ; Sup : 456,29m <sup>2</sup>	QUARTIER LA BLAIDE	7-BZV	PINY Corinne Salomé Elisa
42	13873 du 18-01-16	Sect E, bloc ; Pile - ; Sup : 2.000m <sup>2</sup>	QUARTIER CENTRE-VILLE (DJAMBALA)	PLATEAUX	Congrégation Sainte Famille
43	13826 du 27-01-16	Sect J, bloc 10 ; Pile 3 ; Sup : 282,87m <sup>2</sup>	CASE J-219/V MOUNGALI	3-BZV	MOKOKO WONGOLO Emile
44	13863 du 04-02-16	Sect -, bloc ; Pile 9 ; Sup : 421,68m <sup>2</sup>	PK45	POOL	OBA ONESIPHORE Raymond
45	13877 du 08-02-16	Sect -, bloc ; Piles 7 à 12 ; Sup : 2.200,00m <sup>2</sup>	VILLAGE IMPANI	POOL	BKOUNDYOU Eymard Fiacre

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 2 Mars 2016  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
Michèle Cyrine OBA

Election présidentielle anticipée

# Candidate, Claudine Munari rassure

Le 20 mars prochain, le peuple congolais est appelé aux urnes, pour choisir un nouveau Président de la République. Parmi les neuf prétendants au fauteuil présidentiel, figure Mme Munari, née Mabondzot Claudine, l'unique femme candidate en lice.



Claudine Munari.

Née le 7 décembre 1953, à Mouyondzi (Département de la Bouenza), Claudine Munari a fait une partie de ses études au Congo, avant de les poursuivre en Roumanie, puis en France où elle obtient un D.e.s.s (Diplôme d'études supérieures spécialisées) en économétrie. Recrutée à Citroën, elle y travaille de

mars 1993, elle fonde «Femme 2000», une association non gouvernementale qui travaille pour l'amélioration de la situation socio-économique des femmes.

Députée élue en 2002, 2007 et 2012, elle a occupé le poste de vice-présidente du Groupe d'amitié Congo-France, deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, puis Ministre. Prési-



La candidate qui rassure.

1976 à 1981. Revenue au pays, Claudine Munari est nommée Directrice administrative et financière de Ciata, un cabinet conseil français, de 1982 à 1991. Puis, directrice de cabinet de Pascal Lissouba en 1992, avec pour prérogative de ministre. En 1996, Mme Munari est élue maire de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. Le 24

avril 1991, sous le récépissé n°360/91/MID/DGAT/DOR/SAG. Pour elle, prendre part à l'élection présidentielle anticipée est une gageure, un défi. «Choisie et désignée devant la Nation comme celle qui doit porter les couleurs du MUST, celle qui doit porter le message, est pour moi, un grand honneur. Mais c'est plus encore, une sollicitude de mon sens

responsabilité de toujours dire le mot juste, de tenir le propos qui ne divise pas mais plutôt rassemble. C'est la responsabilité de concilier et de réconcilier encore et toujours. Ma responsabilité est de dire les problèmes auxquels nous sommes confrontés sans les exagérer, mais non plus sans les minorer. C'est, in fine, la

savons tous que l'exclusion est le premier pas vers le conflit», a déclaré Claudine Munari à l'annonce de sa candidature, le 14 février 2016, dans la salle des conférences de la Préfecture de Brazzaville.

Sereine et confiante, c'est sous le signe de la bannière de l'unité qu'elle elle entend placer sa campagne électorale qui débute

gent, un Etat qui saisit toutes les opportunités, un Etat qui ne gaspille pas ses ressources, un Etat qui n'achète pas les armes pour bloquer son développement, un Etat qui fait profiter sa population des bienfaits des progrès de la médecine, pour vivre plus longtemps en bonne santé, un Etat qui protège, un Etat qui encourage la création des richesses, un Etat qui respecte la personne humaine et ses biens.

«Je rétablirai l'autorité de la loi et de l'Etat. Je ne veux pas seulement être Présidente de la République. Je veux agir comme Présidente de la République. Ce que je veux, par-dessus tout, c'est être la mère de la Nation. Celle qui ne se limite pas à écouter, celle qui entend, qui rassure tout le monde et unit. Celle qui refuse de sacrifier l'avenir au présent, prépare plutôt l'avenir et travaille pour le bonheur de la Nation».

La tonalité de son discours commence à porter des fruits avant l'ouverture officielle de la campagne pour la prochaine élection

présidentielle. De plus en plus désignée dans l'opinion comme étant «la mère de la Nation», on lui reconnaît la volonté d'apaiser, de rassembler et de construire. Elle fait litière des questions de personnes et invite le peuple à la réappropriation de son destin. A ceux qui s'acharnent à détruire, elle oppose la volonté de construire.



Le public rassuré.

le vendredi 4 mars. Elue à la tête du pays, elle promet de veiller à créer un environnement favorable à la prise de risque, un environnement qui favorise l'entrepreneuriat et qui récompense le mérite et l'effort; de proposer un plan de croissance des dépenses de l'éducation pour atteindre au moins les 10% du P.i.b (Produit intérieur brut) sur dix ans; d'être à la tête d'un Etat intelli-

responsabilité de proposer des solutions inclusives. Les solutions doivent toujours être inclusives. Parce que nous souffrons beaucoup, dans notre pays, des solutions partielles, des solutions qui n'intègrent pas toutes les dimensions du problème. Nous souffrons beaucoup des solutions qui laissent toujours une partie du peuple sur le bord du chemin. Alors même que nous

responsabilité de proposer des solutions inclusives. Les solutions doivent toujours être inclusives. Parce que nous souffrons beaucoup, dans notre pays, des solutions partielles, des solutions qui n'intègrent pas toutes les dimensions du problème. Nous souffrons beaucoup des solutions qui laissent toujours une partie du peuple sur le bord du chemin. Alors même que nous

## Ragec (Rafrachissants, Glaces, Eau du Congo)

# Promouvoir le sport au sein de l'entreprise, pour la confraternité

La Direction générale de la société industrielle Ragec (Rafrachissants, glaces et eau du Congo), installée à Brazzaville en 2004 et produisant l'eau minérale Cristal, avant d'étendre ses activités à la production d'une gamme variée de boissons gazeuses, a fait de la promotion du sport au sein de la société, une stratégie pour renforcer la confraternité et la cohésion avec son personnel. C'est, en tout cas, l'ambition de son directeur général, M. Samy El Saifi, qui a organisé, dimanche 28 février 2016, sur un terrain proche du Stade Alphonse Massamba-Débat, un match de football opposant la direction de l'usine à la direction générale de Ragec, en mettant en compétition une coupe et une enveloppe d'un montant d'un million de francs Cfa.

Dans une ambiance électrique, grâce à une sonorisation qui bombait la musique et permettait au responsable-marketing de faire le journaliste-reporter, le match opposant le Onze de Ragec à celui de Cristal a constitué un moment fort de partage et de détente pour les travailleurs de la société Ragec et leur patronat. Cette année encore, Ragec a gagné le pari de réunir, sur un terrain de football, les employés de la Direction de l'usine et ceux de la Direction générale, pour

qu'il est «sain». En outre, donnant les raisons du choix du sport, il a rappelé le principe: «Un esprit sain dans un corps sain». Selon lui, «Ragec veut promouvoir le sport au sein de l'entreprise, parce que les employés en bonne santé sont très efficaces». Spécialisée dans la production et la distribution des rafraichissants (jus



Samy El Saifi, le D.G. (en rouge) de Ragec remettant les prix aux équipes.



Le D.G.A s'adressant à ses poulains, avant le match.



Le D.G. et le responsable marketing.

prouver qu'ils font tous partie d'une même famille. «Les moments d'amusement étant rares au niveau de Ragec, nous avons bien voulu faire en sorte que les agents puissent s'amu-

ser», a confié M. Georges Nteki, Responsable Marketing, qui, par ailleurs, a fait savoir que cette acti-

ment, en 2004. Elle emploie plus de 750 travailleurs, en majorité, des Congolais. Pour sa part, le Directeur général de Ragec, M. Samy El Saifi, a ajouté que ce genre de rencontres permet aux employés de se connaître, d'évacuer le stress et de garder une grande solidarité entre eux. «Le sport déstresse. Nous avons beaucoup d'employés qui savent jouer soit le football, le volleyball ou le basket-ball», a-t-il fait comprendre, tout en précisant que son entreprise fait, souvent, des œuvres sociales et sponsorise le sport. La société Ragec était, par exemple, parmi les sponsors des Onzièmes jeux



L'équipe de la direction de l'usine.



Les invités.

d'affaires de 14 milliards de F. CFA, en 2013, contre 167 millions de F. CFA, la première année de lance-

africains qui se sont tenus à Brazzaville, en septembre dernier. «Nous soutenons



L'équipe de la direction générale.

le sport. La famille Ragec, c'est déjà beaucoup de personnes, d'employés»,

a indiqué le Directeur gé-

néral, qui s'est dit ravi de la qualité de jeu de ses

poulains. En effet, le match était très équilibré, en dépit de quelques maladresses avérées des attaquants des deux équipes. En tout cas, le fairplay a prévalu, dans un esprit d'entente mutuelle. Mais, pratiqué en amateur, le sport épuise vite. Les joueurs se sont essouffés. La stratégie était telle qu'un joueur épuisé était remplacé, mais il pouvait regagner le terrain, pour remplacer un autre. Ce qui a permis une bonne rotation des joueurs, permettant à un grand nombre de travailleurs de faire leur expérience sur le terrain. Ceux qui n'ont pas porté le maillot constituaient le public encourageant leur équipe. Quelques-uns avaient même de petits vuvouzela, ces trompettes en plastique qui créent une ambiance particulière dans les gradins. C'est l'équipe Ragec, de la direction de l'usine, qui était la première à scorer, dès la première mi-temps. De retour de la pose, l'équipe Cristal de la direction générale a égalisé par un coup-franc laborieusement botté. Au terme de 80 minutes de jeu, les deux équipes n'ont pas pu se départager au coup de sifflet final de l'arbitre, malgré les multiples occasions de buts. Il a fallu attendre la deuxième série des tirs au but, pour départager les deux équipes qui présentaient, déjà, des signes de fatigue. Car, à la première série, le score était de 6 buts partout. C'est l'équipe Cristal qui s'est imposée par 7 tirs réussis contre 6 à Ragec. La déception

des vaincus s'est mêlée à la joie des vainqueurs qui ont empoché une somme d'un million de francs Cfa et un trophée, tandis que les perdants se sont contentés des médailles et une enveloppe de 500.000 francs Cfa. L'ambiance était festive sur le site de la rencontre et la musique a fait le reste. Outre les employés, le public était aussi de la partie. Un véritable moment de détente et d'ambiance pour la famille Ragec.

Autour du stade, on pouvait apercevoir quelques banderoles faisant le marketing du nouveau produit de Ragec, à savoir: le jus Orangina, naturellement originale, sans colorant et arôme artificiel, en bouteille de 50 et 33 cl.

Conseil permanent de l'Acerac

# Vers la tenue de la onzième assemblée plénière

Le siège de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), à Brazzaville, a abrité du 23 au 27 février 2016, la session ordinaire de son Conseil permanent. Cette réunion a connu la participation de Mgr Samuel Kleda, président de l'Acerac, qui avait à ses côtés Mgr Daniel Mizonzo, président de la C.e.c. (Conférence épiscopale du Congo), les autres membres du Conseil permanent de l'Acerac et les abbés Mesmin Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac et l'abbé Antoine Essomba Fouda, président du Comité d'organisation du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ucac (Université catholique d'Afrique centrale).

Dans son mot de bienvenue, l'abbé Mesmin Prosper Massengo a souligné qu'en cette année du jubilé extraordinaire de la Miséricorde, la session du Conseil permanent s'ouvre sur des problématiques qui requièrent beaucoup d'attention, de sens de responsabilité et d'ouverture à l'endroit de tous ceux qui veulent expérimenter la grandeur et la beauté de l'amour de Dieu. En effet, par voie de principe, a-t-il relevé, l'année prochaine le Cameroun voire l'archidiocèse de Yaoundé, abritera la onzième assemblée plénière de l'Acerac. Il revient à cette session du Conseil permanent de définir le thème qui accompagnerait l'assemblée plénière. Au titre des enjeux

relatifs à cette session ordinaire du Conseil permanent de l'Acerac, figure aussi la rencontre entre les membres du Conseil permanent et les membres du Conseil d'administration de la société anonyme Saint François de Paule, au sujet de la gestion du centre d'accueil. Parmi les sujets soumis au Conseil permanent, l'abbé Mesmin Prosper Massengo a circonscrit le projet de lettre pastorale sur les ressources naturelles, projet de la coordination Justice et Paix-Acerac, qui n'a jamais été présenté jusque-là, étant entendu que cela a été reporté sine die lors de la dernière assemblée plénière de Brazzaville. Le président de l'Acerac, dans son mot d'ouverture,



Photo de famille des membres du Conseil permanent.

est allé dans le même sens que le secrétaire général de l'Acerac sur les différents points inscrits à l'ordre du jour. Il a insisté sur l'importance et la nécessité de bien encadrer la gestion du Centre d'accueil du siège de l'Acerac, dans le choix des personnes et le respect des procédures qui sont en train d'être mises en place. Par la suite, il a indiqué le bien-fondé, pour l'Acerac, de réfléchir sur les rafles de la «nébuleuse» Boko Haram qui, malheureusement, est déjà dans nos murs au Cameroun et au Tchad. C'est pourquoi, les membres du Conseil permanent ont décidé que la prochaine as-

semblée plénière de 2017 se penche sur: «L'Écumenisme et le dialogue inter-religieux dans la Région de l'Afrique centrale». Pendant le Conseil permanent, l'abbé Antoine Essomba Fouda a fait état du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ucac, qui aura lieu en octobre prochain. A cet effet, il a donné aux membres du Conseil permanent les détails des activités prévues pour commémorer ces 25 ans.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA, (Sur les notes de l'abbé Mesmin Prosper MASSENGO)

## Audience générale de Sa Sainteté le Pape François

### Même quand nous le blessons, Dieu veut nous sauver

Comme d'ordinaire, le Pape François a présidé, mercredi 2 mars 2016, l'audience générale, place Saint Pierre de Rome. Le Saint-Père a poursuivi sa catéchèse sur la miséricorde. Au cours de cette audience, le Souverain pontife a exhorté à se tourner vers Dieu et non pas vers d'autres voies qui ne sont pas des solutions. Ci-après quelques extraits des propos de Sa Sainteté le Pape François.

«Le Seigneur ne renie jamais son peuple, le plus mauvais



Le Pape François.

des hommes et la plus mauvaise des femmes restent enfant de Dieu». Le Saint-Père a poursuivi mercredi matin lors de l'audience générale sa catéchèse sur la miséricorde. Le Pape François, prenant appui sur le livre d'Isaïe, qui décrit le Père déçu par l'ingratitude des fils d'Israël, a rappelé que Dieu «même blessé, laisse parler l'amour» et «en appelle à la conscience de ses enfants pour qu'ils se repentent et se laissent de nouveau aimer». Il a exhorté à se tourner vers Dieu et non pas vers d'autres «voies» qui ne sont pas des solutions, précisant que «ce ne sont pas les sacrifices qui sauvent, mais la miséricorde de Dieu qui pardonne le péché». Dieu accompagne son peuple, Il lui pardonne, «laisse toujours la porte ouverte» et dans le même temps l'éduque et le corrige «lorsqu'il n'est pas sur la bonne voie». Dieu ne renie aucun de ses enfants, c'est cela «la miséricorde de Dieu», a insisté le Pape. «La conséquence du péché, est la souffrance» a souligné le Saint-Père car «là où il y a refus de Dieu, de sa paternité, la vie n'est plus possible, elle perd ses racines, tout apparaît perversi et anéanti».

Le peuple fait alors l'expérience du «vide désolant, d'un choix de mort» mais «la souffrance doit faire réfléchir le pécheur, pour l'ouvrir à la conversion et au pardon». «Le châtiment» devient alors «l'instrument qui provoque la réflexion». Le Pape, dans sa catéchèse, a exhorté les fidèles à se rapprocher de Dieu, les mains purifiées, évitant le mal et pratiquant le bien et la justice.

Et, sortant de son texte, il s'est insurgé face aux comportements de «certains bienfaiteurs de l'Eglise» dont les offrandes sont «le fruit du sang de tant de personnes exploitées, maltraitées, rendues esclaves, avec un travail mal payé». «Je dirais à ces personnes, a déclaré le Saint-Père avec fermeté: s'il te plaît, remporte ton chèque, brûle-le! Le peuple de Dieu, l'Eglise n'a pas besoin d'argent sale mais de cœurs ouverts à la miséricorde de Dieu».

Et c'est en évoquant une nouvelle fois le drame des réfugiés que le Saint-Père a conclu sa catéchèse. «Pensez à tous ces réfugiés qui débarquent en Europe et ne savent pas où aller», a-t-il déclaré. Dimanche dernier, lors de la prière de l'angélus, le Pape François avait appelé à une «réponse unanime», une «coopération de toutes les nations» pour faire face à cette crise.

Lors des salutations en différentes langues, le Saint-Père a salué «les groupes des diocèses de Saint-Denis et de Grenoble, accompagnés de leurs évêques, ainsi que les séminaristes de Toulouse» leur souhaitant un bon chemin vers Pâques. Et, s'adressant aux fidèles italiens, il a notamment salué les nombreux élèves pompiers italiens présents place saint-Pierre, ainsi que des enfants souffrant de glaucome congénital.

## Archidiocèse de Brazzaville

# Mgr Milandou a lancé les travaux de construction d'un hôpital à Sangolo

Judi 25 février 2016, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a posé la première pierre des travaux de construction de l'hôpital diocésain à Sangolo (Mbaloula), frontière avec le quartier Mayanga, dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement Madibou. La cérémonie s'est déroulée en présence des abbés Mesmin Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), Yvon Bienvenu Mabandza et Adrien Batantou, respectivement, curés des paroisses Saint Michel de Nganguoni et Saint Paul de Madibou, de Chiara Bussin, supérieure générale de la congrégation des sœurs minimes de Notre-Dame du Suffrage, des trois volontaires italiens, membres de l'association Missioni Faa di Bruno.



Mgr Anatole Milandou posant la pierre pour la construction d'un hôpital.

L'hôpital qui sera construit comprendra une maternité, pouvant faire face aux besoins de santé des populations de Brazzaville. Il sera destiné à réduire la maladie et la mortalité de la population en général, et en particulier, de la population en difficulté, représentée par le couple mère-enfant. La structure fournira à la femme, assistance durant la grossesse et l'accouchement, dans la croissance subséquente avec des programmes de vaccination, des visites de prévention et d'éducation à la santé, avec un appui psychologique là où c'est nécessaire. Le personnel médical et paramédical, dans les diverses spécialisations, sera composé des Congolais, adéquatement formés. Il est prévu également la possibilité de collaboration d'un personnel médical européen.

Le projet de construction de l'hôpital diocésain est né en septembre 2012, lors de l'inauguration du cabinet dentaire «Francesco Faa Di Bruno», fondateur des Sœurs minimes de Notre-Dame du Suffrage, qui a son siège à Moukondo, et dont la maison-mère se trouve à Turin en Italie. Le cabinet dentaire est une œuvre commune entre l'association des laïcs liés aux sœurs, «Association Missioni Faa Di Bruno» et l'économate diocésain de Brazzaville. Pendant l'inauguration de ce cabinet dentaire, Mgr Anatole Milandou, exprima le souhait de construire un hôpital diocésain. Mère Fabiola Detomi, alors supérieure générale de l'époque de cette congrégation retint le souhait et, rentrée en Italie, proposa ce projet à l'association de réfléchir. Mère Chiara Busin, actuelle supérieure générale

architecturales et l'exécution des travaux sont réalisées par des professionnels congolais en collaboration avec des professionnels italiens volontaires. Le projet sera exécuté en «lots de fonctionnement autonomes», de telle manière que chaque lot soit exécuté adéquatement, même s'il n'y a pas les fonds complets de tout le projet. Les frais de construction de la structure hospitalière seront à la charge de l'association Missioni Faa di Bruno et financés exclusivement par les fonds des bienfaiteurs privés, en excluant tout financement public.

Signalons que les études

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

### Paroisse Saint André Kaggwa de Kombé (Archidiocèse de Brazzaville)

#### Pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, procédera à la pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église Saint André Kaggwa de Kombé, dimanche 6 mars 2016, après la messe de 9h.

Abbé Dieudonné MBOUNGOU  
Curé de la paroisse

### Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

**Du 28 au 30 novembre 2015:**  
Visite apostolique du Pape François à Bangui (Rca)

**Du 1<sup>er</sup> au 6 décembre 2015:**  
Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)

**Du 1<sup>er</sup> au 7 février 2016:**  
Assemblée plénière de la C.e.c

**7 février 2016:**  
Clôture de l'année de la vie consacrée.

**Du 6 au 8 avril 2016:**  
Session pastorale.

### ANNONCE

L'abbé Ghislain Chéret Bazikila, prêtre malentendant congolais, œuvrant dans l'archidiocèse de San Francisco, en Californie, aux Etats-Unis, en séjour au Congo, organise une journée de recollection de tous les sourds catholiques de Brazzaville, sur le thème: «La miséricorde (Pape François)», dimanche 6 mars 2016, à l'I.J.S (Institut des jeunes sourds), de 9h à 14h. A 13h, une messe sera célébrée en langue des signes (sans voix).

### ANNONCE

Il est mis en vente des lunettes optalmologiques pour lecture avec différents degrés (0,75 à 6) à un prix symbolique, au Centre des Polios, siège de la Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda), sis derrière les 10 Maisons, à Mougali, le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h.

La Fondation

# Journée internationale de la femme: une réflexion sur les trophées bantu des femmes congolaises

L'émancipation des femmes congolaises témoigne d'un patent progrès qui se manifeste dans de nombreux domaines, où quelques-unes d'entre elles parviennent à se singulariser. Afin de donner une impulsion, par un effet d'entraînement, à toutes les autres femmes, aux filles et aux générations futures, une réflexion peut être menée, en vue d'élaborer une symbolique devant élever ces singularités. Partant, la journée internationale de la femme serait la mieux indiquée, pour porter ces mérites aux nues, dans le dessein de faire des émules et de susciter des vocations. Aussi, semble-t-il, hormis le côté coercitif du pagne, qui caractérise la journée du 8 mars au Congo-Brazzaville, serait-il judicieux d'adopter ce symbole d'apparence à un symbole de mérite. D'où l'intérêt de cette réflexion à étayer sur les trophées des femmes congolaises, qu'il sied d'emblée de dénommer les trophées Bantu, en référence aux civilisations Bantu que l'on doit remémorer.



Par Gisèle Patricia Goulou.

## Le pagne et les Bantu: deux symboles pour la journée de la femme

Par son caractère socialement obligatoire, pour célébrer la journée internationale de la femme, le pagne est arboré, à cette occasion, dans tous les milieux socioprofessionnels, à la ville comme à la campagne, à telle enseigne qu'on ne peut plus le dissocier de cet événement mondial. Depuis plusieurs années, à l'initiative du Ministère de la promotion de la femme, le pagne -du 8 mars- est mis sur le marché, avec des motifs qui varient selon l'année. Y figure toujours, le sceau officiel de la République, marqué de l'effigie d'une femme bantu, accroupie, vêtue de pagne, exhibant la devise nationale.

Comme motifs, il y a été mis en évidence, entre autres, des femmes au travail, attestant de la variété des métiers qu'elles exercent. Bien que des messages de sensibilisation soient véhiculés par le canal du pagne, son port s'apparente plutôt à une enveloppe qui sert de parure aux femmes. Ce faisant, le paraître s'impose, l'apparence vient alors supplanter la conscientisation, occultant du coup le thème annuel arrêté par les Nations unies. En effet, comme symbole d'apparence, le pagne africain qui se différencie clairement des autres pagnes, à l'instar du pagne polynésien, confère, selon la culture bantu, une valeur prodigieuse à la femme, lorsqu'elle l'enfile en un ensemble assorti de deux pièces, un corsage et un turban. Il n'empêche que celui-ci apparaît quelque peu dénaturé, pour être adap-

té aux appétences vestimentaires dans le vent. Des robes, tailleurs, jupes, chemisettes et pantalons sont confectionnés à partir du pagne. De ce fait, l'art africain est revalorisé, d'abord par des couturiers africains, puis par des grandes marques pour la haute couture. Voir les femmes en pagne se pavaner partout, en cette journée commémorative, donne l'impression qu'elles vont participer à un défilé de mode ou à un concours de beauté. Ainsi pomponnées, ces dernières deviennent plus attrayantes, au point que certaines d'entre elles reçoivent des cadeaux de leurs prétendants et, d'autres, des propositions qui frisent l'indécence. L'ambiance qui règne lors de cette journée du 8 mars pousse fâcheusement des femmes à se délecter dans des milieux de jouissance, desquels elles sortent généralement en état d'ébriété. La divagation s'opérant, ces femmes drapées dans de

superbes pagnes ne deviennent plus que l'ombre d'elles-mêmes. Malheureusement, cette image écornée reflète bien une réalité, qui se perpétue, dans certains cas, tout au long du mois de mars, pire encore pendant toute l'année, le manque de travail voire le désœuvrement ayant contribué à dépraver les mœurs. Ces débordements festifs, qui détournent les femmes de l'objet de cette commémoration, sont à réfréner autant que possible. La journée du 8 mars devrait être célébrée sous d'heureux auspices, en s'appropriant le thème à l'honneur, pour faire un bilan sur le noble combat des femmes et un rappel sur la défense de leurs droits, puis entrevoir de nouvelles perspectives sur la condition féminine, au travers des conférences-débats. On pourrait y ajouter des activités culturelles et sportives. Enfin, par la sensibilisation et la conscientisation, devrait être entretenu l'esprit des mouvements féministes, dont la genèse remonte sensiblement au XIX<sup>ème</sup> siècle, quoique dès la fin du Moyen-Âge, des voix se soient élevées en Occident pour dénoncer la manière dont les femmes étaient traitées. On peut distinguer trois sortes de féministes, à savoir les révolutionnaires, les catholiques et les indépendantes. Grosso modo, il se dégage plutôt deux tendances. Les féministes radicales, qui décrivent les femmes avec des muscles, comme des garçons ou des hommes, prêtes à en découdre avec les hommes, pour arracher leurs droits. D'après elles, parler de la journée -de la femme- est réducteur, la journée -des femmes- serait le terme

approprié pour les ennoblir. En revanche, les modérées considèrent que le féminisme, qui n'est pas incompatible avec la féminité, se veut plus une attitude individuelle ou sociale, des femmes et des hommes qui défendent l'égalité entre eux et non pas l'identité, car l'homme et la femme ne sont pas semblables, l'un et l'autre doivent être à leur place. Cela étant, la journée internationale de la femme, décrétée comme telle par l'Organisation des Nations unies, le 8 mars 1977, a été inspirée par les mouvements féministes dans le monde, notamment en Occident, amorcés en 1910. En ce qui concerne le Congo-Brazzaville, tout en faisant étalage du pagne, comme un symbole d'apparence visant à mettre en valeur les femmes congolaises, au cours de la journée du 8 mars, on devrait les exhorter à s'épanouir par l'effort dans le travail, en plébiscitant les meilleures d'entre elles. Ce qui aura l'avantage de motiver les autres femmes à se surpasser et encourager les jeunes filles qui ont besoin de modèles, comme les sommités féminines nationales, pour avoir plus d'ambitions. Aussi, les trophées Bantu, plus simplement les Bantu s'identifieront-elles en tant qu'un symbole de mérite, susceptible de stimuler les femmes et les filles, pour se hisser au niveau le plus haut possible. La Bantu sera fabriquée localement en cuivre. Elle représentera une femme bantu, en station debout, portant des sandales artisanales, habillée en pagne de deux pièces, un corsage et un turban, tous assortis, tenant dans ses mains un globe terrestre sur lequel l'Afrique sera mise en relief.

En collaboration avec des associations féministes et le Ministère de la promotion de la femme, le comité Bantu, en sa qualité d'institution chargée d'organiser ces trophées, constituera, chaque année, un jury composé d'experts, femmes et hommes, missionnés pour désigner les lauréates et deux lauréats. Les Bantu, au nombre de trente-cinq, seront réparties en trois catégories, à savoir les Bantu du mérite professionnel, les Bantu du mérite spécial et les Bantu du mérite départemental. Dans ce contexte, il semble utile d'expliquer les spécificités de quelques Bantu. Deux Bantu seront décernées à des hommes. Il s'agit de la Bantu de l'international récompensant un non-Congolais dont les actions en faveur des femmes auront été les plus remarquables; et de la Bantu du phyllogène, attribuée à un Congolais ayant œuvré de façon significative pour les femmes congolaises. Trois Bantu seront destinées à des non-Congolais: la Bantu de l'international; la Bantu de l'international pour une femme, et la Bantu de la xénophile primant une femme pour ses actions au profit du Congo et, notamment, des femmes congolaises. Il y aura une Bantu du mérite national, opinée par le public, pour élire la femme qu'il aura préférée sur les douze lauréates départementales. Enfin, la Bantu de la reconnaissance spéciale jury honorerait une Congolaise d'exception, pour l'ensemble de ses œuvres et actions. (A suivre...)

Gisèle Patricia GOULOU

Vice-présidente du CIDESAC (Club d'Initiatives pour la Dynamique Économique et Sociale en Afrique Centrale), chargée des questions sociales et de la femme.

## Logiciel COMPTA EXPERT

### Version réseau

Pour tous vos besoins de production automatisée des états financiers (Système Allégé et Système Normal)

Une solution vous est proposée par le logiciel COMPTA EXPERT. Logiciel dédié aux Cabinets d'expertise comptable, aux Entreprises et aux Etablissements d'enseignement supérieur formant les comptables.

### Fonctionnalités:

- \* Intégration de l'ensemble des comptes du plan comptable OHADA;
- \* Production automatique des états financiers (Bilan, compte de résultat, le TAFIRE, et les 14 tableaux annexés) en un seul clic et après validation des écritures dans les différents journaux comptables;
- \* Détail des comptes Actif - Passif et compte de résultat;
- \* Intégration du module Gestion des immobilisations et génération automatique des écritures de dotations aux immobilisations;
- \* Edition du dossier de gestion (Tableau de bord, graphique, ratios et commentaires);
- \* Intégration des outils de révision comptable à l'écran avec normes professionnelles;
- \* Importation des écritures à partir des journaux et de la balance comptable sous format Excel...
- \* Gestion interne des sécurités par dossier et par collaborateur.

Maintenance et assistance au forfait assurées par notre équipe  
Déplacement sur site, par téléphone ou par télémaintenance

Besoin de découvrir le logiciel Compta Expert par une séance de démonstration; Vous désirez un logiciel adapté à vos besoins:

- Contact: M. Théodore MIALOUNGUILA
- Tél. 05.616.62.60
- E-mail: [contact.comptaexpert@gmail.com](mailto:contact.comptaexpert@gmail.com)
- Site web: [www.acd-groupe.fr](http://www.acd-groupe.fr)

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

### INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le dix décembre deux mille quinze, enregistré folio 216/29, n°9213, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée à caractère Unipersonnel;

**Dénomination:** «SCIÉRIE MOBILE DLL», en sigle «SMD Group»;

**Objet:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Achat de bille (Grumes);
- Sciage de billes;
- Achat et vente de planches de toutes catégories;
- Import & Export;
- Prestation de services (tous travaux de menuiserie);

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant,

directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;  
**Capital:** FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

**Siège:** Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Rue Bikindou n°6, sur la Route Nationale n°1, Quartier Vindoulou;

**Gérance:** Par Monsieur Didace LOUAMBA LOUYINDOULA;

**R.C.C.M:** la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/16 B 828.

Pour avis,

Le Notaire.



Election du Président de la République  
Scrutin du 20 - Mars - 2016  
1<sup>er</sup> Tour

République du Congo  
Unité-Travail-Progress

DÉPARTEMENT: 1001  
DISTRICT OU ARR: MAKÉLÉKÉLÉ 1001-06

1	2	3	4	5	6	7	8	9
SASSOU-N'GUESSO Denis	ANGUIOS-NGANGUIA ENGAMBE	TSATY-MABIALA Pascal	MOKOKO Jean Mario Michel	OKOMBI SALISSA André	Kolelas Parfait Guy Brice	MUNARI Née MABONDZOY Claudine	Kignoumbi Kia MBOUNGOU Joseph	MBOUSSI NGOUARI Michel
<b>RMP</b>	<b>P.A.R</b>	<b>U.P.A.D.S</b>	<b>INDÉPENDANT</b>	<b>INDÉPENDANT</b>	<b>INDÉPENDANT</b>	<b>MUST</b>	<b>LA CHAINE</b>	<b>CO.PA.R</b>

**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+  
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ



01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)



**Radio Magnificat 93.5FM**

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans.  
La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment!  
93.5 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68

E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)

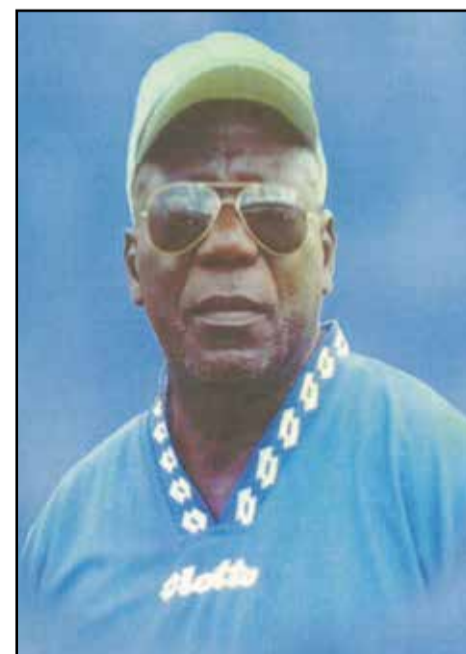
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

**REMERCIEMENTS**

Emmanuel MAYANDA

(1<sup>er</sup> août 1947  
– 18 février 2016)

• La Famille MAYANDA;  
• Les Familles, parentes, alliées et amies;  
Très sensibles à vos marques de sympathie et amitié témoignées à l'occasion du décès de leur très regretté Emmanuel MAYANDA, vous expriment toute leur gratitude et leur profonde reconnaissance.



MINISTERE DE LA PECHE  
ET DE L'AQUACULTURE  
CABINET  
N°035/MPA-DON/PD-PAC

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité- Travail- Progrès

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC). Dans ce cadre, le Ministère de la pêche et de l'aquaculture cherche les services d'un Cabinet Expert en recrutement pour l'appuyer dans la sélection des cadres de l'Unité de Coordination dudit Projet. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes:

1. la préparation des appels à candidature avec la CGMP du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA) et leur publication par les canaux officiels (Autorité de Régulation des Marchés Publics) et par voies des médias (presse écrite);
2. la réception des dossiers de candidature et la création d'une liste restreinte des candidats (maximum 10) qui seront appelés aux examens écrits;
3. la conception des tests écrits et d'une grille de correction (avec l'appui du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture et du FIDA);
4. l'administration des tests écrits et leur correction et création d'une seconde liste restreinte des meilleurs candidats à l'écrit qui passeront le test oral (maximum 5 candidats par poste);
5. la préparation des guides d'entretiens et des questionnaires qui seront administrés aux candidats lors des entretiens;
6. la conduite des entretiens avec les spécialistes du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture et les observateurs du FIDA;
7. l'évaluation pour chacun des candidats et les recommandations finales du Cabinet.

Il est demandé au cabinet de créer des outils pour l'évaluation du personnel sélectionné à la fin de leur période probatoire, ainsi que chaque année, permettant la reconduction d'année en année.

Il s'agit de:

1. la conception de la grille d'évaluation des performances que le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture utilisera à la fin de la période probatoire (soit six mois);
2. la grille d'évaluation des performances annuelles du personnel que le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture utilisera chaque année pour le renouvellement des contrats.

Les postes à pourvoir sont les suivants:

- Coordonnateur; Responsable Administratif et Financier; Responsable de la Planification et du Suivi Évaluation; Responsable de la Passation des Marchés; Spécialiste Pêche Continentale, Spécialiste Aquaculture; Comptables (2); Spécialiste en animation rurale.

Durée de la prestation:

La durée de la prestation est estimée à 36 jours ouvrables, entre fin avril et mai 2016.

Profil du Cabinet:

1. Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans;
2. Avoir effectué, avec succès, au minimum trois (3) missions en matière de recrutement, au cours des cinq (5) dernières années;
3. Avoir effectué, avec succès, au minimum deux (2) missions en matière de tests psychotechniques au cours des cinq (5) dernières années;
4. Avoir un chef de mission présentant le profil suivant:
  - a. titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 en Psychologie du travail, GRH, Management des Or-

ganisations, ou discipline associées;

b. ayant effectué au moins trois (3) missions similaires de recrutement au cours des cinq (5) dernières années;

c. disposer de deux (2) Consultants secondaires avec une expérience avérée en recrutement de personnel;

5. justifier les capacités financières et matérielles pour accomplir la mission;

6. assurer la mission avec professionnalisme, probité et compétence.

Les candidats intéressés peuvent obtenir la demande de proposition à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes: du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt avec proposition technique et financière doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard, le 7 Avril 2016, à 12 heures (heure locale) et porter expressément la mention:

«Proposition pour les Services d'un Cabinet expert en recrutement du personnel»

A l'attention de: Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture  
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture,  
Tour Nabemba, 15e étage, porte 15-01, avenue Amical Cabral, Centre-ville Brazzaville.

*Fait à Brazzaville, le 3 Décembre 2015*

Le Ministre,

Bernard TCHIBAMBELA

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE SFILIERES AGRICOLES (PADEF)

Financement : FIDA/GOVERNEMENT

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET  
AMI N° 02/2016/PADEF/UNGP/RPM

### I- Contexte et justification

Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 6,200 millions USD (Prêt 851-CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7, 012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet d'audit chargé des audits des comptes du PADEF exercice 2015 ».

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité Nationale de Gestion du Programme, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

### II- Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion sur le contrôle interne, sur les comptes spéciaux et sur les états financiers et comptables du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) du PADEF sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Programme.

### III- Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

### IV- Profil du consultant

Le consultant doit être : Un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

L'associé signataire du Cabinet doit être un expert comptable diplômé inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu.

Les consultants doivent affecter à l'audit toutes les compétences nécessaires à sa parfaite exécution. Ils devront avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans le domaine de

l'audit des comptes des Programmes, Projet, ONG ou Entreprises. La composition de l'équipe est la suivante :

- 1- Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA,
- 2- Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier.
- 3- Un Spécialiste en Passation des Marchés de niveau BAC + 4 au moins et ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit des activités de passation de marchés ;
- 4- Deux (2) auditeurs comptables et financiers à déployer au siège et dans les 10 antennes du programme, de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit.

### V- Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en deux phases enchaînées à Brazzaville. La durée est laissée à l'initiative du consultant, cependant, elle ne peut excéder trente (30) jours.

La mission débutera mi-mai 2016 s'enchaînera début juin 2016, dans les délais nécessaires pour la soumission des rapports d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2016.

### VI- Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur le Moindre Coût. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

### VII- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 18 mars 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°02/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé des audits des comptes du PADEF, exercice 2015 ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)  
Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.  
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07  
Email : blprodercongo@yahoo.fr  
Brazzaville – République du Congo.

Le Secrétaire Permanent de la CGM  
Charles KINZENZE



Enseignement supérieur privé

Les étudiants créent la F.a.e-E.p.r.e.s pour mieux défendre leurs droits

La salle de conférence de la préfecture de Brazzaville a abrité mardi 1<sup>er</sup> mars 2016, l'assemblée générale constitutive de la F.a.e-E.p.r.e.s (Fédération des associations des étudiants des établissements privés de l'enseignement supérieur). Celle-ci faisant, également, office de sortie officielle de la F.a.e-E.p.r.e.s, a été rehaussée de la présence du représentant du ministre de l'enseignement supérieur, des directeurs généraux des E.p.r.e.s (Etablissements privés d'enseignement supérieur), du président de l'A.p.e.e.c (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo), du président du Conseil national de la jeunesse et des étudiants de différents E.p.r.e.s.

Portée sur les fonds baptismaux, en vue de raffermir l'esprit de solidarité entre étudiants et associations internes de chaque établissement privé de l'enseignement supérieur légalement agréé par l'Etat, la F.a.e-E.p.r.e.s est un regroupement des étudiants évoluant uniquement au sein des E.p.r.e.s, par le biais de leurs associations. Elle est pilotée par un bureau exécutif de neuf membres, dirigé par un coordonnateur national, Oriano Matouala. Cette fédération milite entre autres pour l'émergence effective du système de formation dans les E.p.r.e.s, en défendant valablement les droits des étudiants et, en dénonçant les failles observées dans lesdits établissements; organise des échanges entre étudiants et associations d'étudiants, afin de lutter contre toutes formes d'antivaluers en milieu étudiant, par l'éveil de la conscience; accompagne le Ministère de tutelle dans son action d'assainir la formation dans les E.p.r.e.s. Ses objectifs sont: contribuer à la défense des droits des étudiants, au maintien des principes laïcs sur lesquels repose l'enseignement; représenter les étudiants auprès des pouvoirs publics, notamment dans l'administration universitaire; porter la voix des étudiants des E.p.r.e.s dans les instances de consultation et de décision relevant de l'enseignement supérieur; assister les membres actifs

des différentes associations membre de la F.a.e-E.p.r.e.s., etc. Saluant l'initiative de fédérer les étudiants des E.p.r.e.s, Exaucé Ngambili Ibam, président du C.n.j (Conseil national de la jeunesse), a confessé: «cette initiative est la première du genre dans notre pays...En créant cette fédération, vous avez certainement le souci d'apporter la pierre à l'édifice du développement de notre pays. Ainsi, il vous reviendra de sensibiliser les étudiants, en particulier, et les jeunes, en général, sur les questions de civisme et de citoyenneté... l'élite, c'est vous et nous, le Congo de demain, c'est nous, donc il nous reviendra de travailler durement pour l'essor de notre pays. Ne perdons pas de vue que la jeunesse congolaise est une et indivisible. Nous sommes tous des jeunes du Congo.» Christian Grégoire Epouma, président de l'A.p.e.e.c, très réjoui par cette initiative portée par Oriano Matouala et ses frères et sœurs étudiants, s'est adressé à ces derniers, en insistant sur quelques valeurs éthiques en milieu universitaire: le respect, la bienveillance et la bienfaisance, l'autonomie, l'équité, l'intégrité et la scurité. «Le respect, a-t-il insisté, occupe une place fondamentale dans les rapports humains. Il prend tout son sens dans le contexte d'un établissement scolaire et porte sur: le respect des étudiants/apprenants envers les professeurs,



Les membres du bureau et de la commission contrôle et vérification.

le respect des apprenants par les enseignants, le respect entre étudiants/apprenants eux-mêmes... Il est donc important de respecter les règles de vie de la classe, de la Fac, de l'Iut, du système éducatif, pour permettre un fonctionnement efficace et efficace de la classe, de l'établissement, du système éducatif, en permettant à chaque acteur (professeur, directeur d'établissement, autorités administratives au niveau intermédiaire et national, Ape, syndicats...) de faire son travail; à l'étudiant/apprenant d'étudier consciencieusement, de faire ses devoirs, pour s'améliorer soi-même et réussir aux examens...» Pour Oriano Matouala, «Nous sommes une force d'environ 16.000 étudiants. L'université Marien Ngouabi représente environ 26.000 étudiants. Lorsqu'on parle de l'enseignement supérieur dans un pays, il y a deux secteurs: le public et le privé. Dans les pays développés comme dans les pays émergents, les deux secteurs cohabitent et contribuent, chacun, à sa manière, avec son efficacité et ses méthodes d'organisation, à l'épanouissement des étudiants et à la construction de la société. Il n'est donc pas acceptable que le Ministère de l'enseignement supérieur décide de fermer tous les Masters professionnels dans nos E.p.r.e.s. alors que c'est le même Ministère

qui les a autorisés. Où est, donc, la continuité de l'Etat? Il n'est pas non plus acceptable qu'on nous impose de nous arrêter en licence, pour poursuivre nos formations à l'étranger. La majorité de nos parents n'ayant pas les moyens de supporter le coût excessivement élevé de ces formations.» La F.a.e-E.p.r.e.s, a poursuivi le coordonnateur national, se veut avant tout un cadre de réflexion et d'action sur l'avenir individuel et collectif des étudiants et, en même temps, une force de propositions pour le rayonnement des E.p.r.e.s. Elle s'engage à faire valoir et à défendre les droits des étudiants sans exception et sans discrimination. «Elle s'assurera, également, que les étudiants, dont les associations sont membres de la Fédération, bénéficient d'une formation adéquate à la hauteur des exigences, des normes et de la qualité que se doivent de respecter les E.p.r.e.s en matière des infrastructures et des programmes», a conclu Oriano Matouala, avant de remercier le président de l'A.p.e.e.c d'avoir joué un rôle majeur dans la résolution, au cas par cas, de l'affaire des Masters professionnels, dans le secteur privé de l'enseignement supérieur, lors de la commission d'agrément des E.p.r.e.s tenue à Brazzaville du 3 au 4 décembre 2015. **Viclaire MALONGA**

Cancer

S'unir pour organiser les soins palliatifs

Le Ministère de la santé et de la population et le C.h.u. (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, avec l'appui de la Fondation Congo assistance, ont organisé du 13 au 15 février 2016, à la grande bibliothèque universitaire (Congo), une session de formation inhérente à la gestion de la douleur et des soins palliatifs en oncologie. Ouverte par Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur, en présence du Pr. Jean Felix Peko, chef de service d'anatomie-pathologie au C.h.u, du Dr Alexis Burnod, médecin responsable, et de l'équipe des soins palliatifs à l'Institut Curie (France), cette formation a eu pour objectif d'accompagner les malades atteints de cancer. Après Abidjan (Côte-d'Ivoire), il y a deux ans, c'était au Congo



Les participants posant après la cérémonie d'ouverture.

d'abriter la session de formation à la gestion de la douleur chez les patients atteints de cancer. Une cinquantaine de participants, dont des représentants des associations et Ongs de lutte contre le cancer, des médecins venus de plusieurs pays d'Europe et d'Afrique, comme la Grande Bretagne, la France, le Benin et le Cameroun, ont pendant 72 heures échangés leurs expériences, avec l'aide des facilitateurs, sur les modalités d'une organisation appropriée des soins palliatifs. Plusieurs thèmes ont été développés à cet effet, parmi lesquels: «Les mécanismes de douleur», «Perturbation du sommeil et douleur», «Radiothérapie antalgique», «Rôle des Ong dans la prise en charge». Les spécialistes en la matière ont mis en commun leurs compétences et moyens au service des patients, de leurs proches et de leurs soignants, afin que le malade atteint de cancer soit soigné, soulagé et accompagné, selon l'exigence que requiert la dignité humaine. Au Congo, comme dans d'autres pays africains, la prise en charge du cancer est rendue difficile par l'inaccessibilité à certains médicaments, la nature chronique de la maladie cancéreuse..., mais aussi par le fait que le diagnostic de cancer est plus souvent tardif du fait de la pauvreté, de l'ignorance, de l'inaccessibilité aux services de santé spécialisés. Environ 70% de malades atteints de cancers sont vus à un stade de généralisation de la maladie et, donc, à un stade avancé de celle-ci. «Cette situation justifie la place des soins palliatifs dans la prise en charge de la maladie cancéreuse», a expliqué le Pr. Peko. Ouvrant la session, Georges Moyen a souligné l'intérêt que son département porte aux problématiques touchant à la recherche universitaire en matière de santé. Deux raisons importantes l'expliquent: «D'abord, et de façon générale, les progrès enregistrés dans le domaine de la recherche en santé génèrent une augmentation de l'espérance de vie, ainsi qu'une nette amélioration de la qualité de vie. C'est un apport considérable au bien-être de l'humanité; ensuite la dimension citoyenne des questions de santé apparait, aujourd'hui, dans toute sa force, et impose le développement de nouvelles solidarités au bénéfice des communautés et des personnes vulnérables». S'agissant particulièrement du cancer, a précisé le ministre de l'enseignement supérieur, «l'intérêt de la recherche est d'autant plus grave que cette maladie est universellement distribuée, comme l'attestent les diverses revues éditées de par le monde, à commencer par la célèbre revue «Cancers in five continents» du centre international de recherche sur le cancer et de l'association internationale des registres de cancers. Dans ce contexte, les populations africaines ont été caractérisées, en moyenne, par une proportion supérieure à 75% des malades vus à des stades avancés.» **Esperancia MBOSSA-OKANDZE**

Santé publique

IT Médicalis, une société pour un accompagnement managérial des projets d'établissement et d'assurance maladie des Congolais

IT Médicalis est un groupe, une société spécialisée dans le domaine du conseil, des équipements et technologies de santé et qui a des partenaires dans plusieurs pays africains. Son promoteur, Jérémie Mouyokani, médecin, spécialiste de santé publique, a organisé un déjeuner de presse samedi 13 février 2016, à Brazzaville, pour présenter à l'opinion nationale les actions qu'entend mener cette nouvelle société de santé publique. On a pu noter, à cette occasion, la présence de plusieurs médecins, parmi lesquels, Daniel Ovaga, responsable de la clinique Securex, Henri Joseph Para, directeur du laboratoire national de santé publique, le Pr. Hervé Iloki, Mme Fatoumata Diallo, représentante de l'Oms Congo, et d'autres invités.



Jérémie Mouyokani.

S'expliquant sur les motivations qui ont conduit à la mise sur pied de cette nouvelle société, après autopsie du système sanitaire au Congo, Jérémie Mouyokani a souligné les conditions d'organisation du système de santé publique au Congo. Celles-ci sont amères et cela s'explique par: le manque de matériel adéquat dans différentes structures de santé, le manque de méthodologie plus efficiente en technologie de la santé et le manque de formation continue des professionnels de la santé. L'objectif poursuivi par la

société IT Médicalis est de combler la chaîne de santé au Congo de manière décentralisée et privée, afin de répondre au mieux aux besoins des populations; d'élargir la filière santé à travers le développement et la mise en place des systèmes d'information des districts sanitaires, hôpitaux, cliniques, laboratoires, radiologies et, de promouvoir la gestion de la maintenance assistée sur ordinateur. A cela, il faut ajouter le renforcement des systèmes de santé par les études et la formulation des politiques de gestion des équipements biomédicaux, la gestion des projets

d'établissement hospitaliers, le suivi et la mise en œuvre des politiques d'évaluation, les programmes et projets de santé, l'organisation de l'offre des soins et services de santé, l'accompagnement des équipes des districts sanitaires, faire l'audit et la gestion des parcs d'équipements biomédicaux, la stratégie et le conseil en investissement d'équipements, développer la gestion des projets d'acquisition d'équipements et des médicaments, afin d'assurer leurs traçabilités, ainsi que le

suivi des stocks de consommables et accessoires politiques de maintenance. Outre le conseil, les équipements et les technologies, la société intervient dans la vente des fournitures, le service après-vente, la maintenance du matériel et équipements médicaux destinés aux centres de santé, hôpitaux, cliniques et laboratoires de biologie médicale. Après cet exposé de motifs, s'en est suivi les échanges et discussions entre médecins, afin de comprendre la vision et le champ d'action de cette nouvelle société. Pour Jérémie Mouyokani, IT Médicalis est une société qui travaillera en partenariat avec des cabinets d'autres pays spécialisés, dans le domaine de la santé, ainsi qu'avec le Ministère de la santé et de la population. «C'est le premier cabinet conseil congolais mis en place par un nationaliste et qui s'ouvre aussi, aux partenaires locaux et étrangers, pour un accompagnement managérial des projets d'établissement et d'assurance maladie des Congolais. Car, les projets et programmes de santé ne sont jamais pérennes et pris en compte par l'Etat. D'où, il faut prendre la santé des

congolais à bras le corps, en améliorant la qualité des prestations du personnel sanitaire par la formation à la carte, selon les besoins exprimés par la structure concernée. Fini, donc, la gestion artisanale du système de santé dans notre pays, en vue des lendemains meilleurs des populations congolaises», a conclu, avec insistance Jérémie Mouyokani. **Pascal BIOZI KIMINOU**

**J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal**

# ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE BRAZZAVILLE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
AMBA	30089/4/10	2010
AMBOULOU Alain	30473/4/05	2005
AMPION Norbert P/C AMPION dit Léonce	30277/4/05	2005
ANSI Christian	30473/4/05	2005
ASSANGA	30473/4/05	2005
ASSINATA	30089/4/10	2010
ATA MAMBOU Odette	30089/4/10	2010
Ayant droits de feu NDAKOU Véronique	50034./85	1985
Ayant droits de feu NGOMBO Christie	50034./85	1985
Ayant droits du feu ANGUIM-BOU-MOUANDA	50034./85	1985
Ayant-droits de feu FOUANIKIS-SA Anne Marie	30567/4/10	2010
Ayant-droits feu KINZOUNGANI Tarys Aimé	30298/4/06	2006
BAFOUKIMISSA Bathy	30567/4/10	2010
BAHAMBOULA Cécile	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Firmin	80135/4/96	1996
BANTSAMESSO Véronique P/C de YIKA	50034./85	1985
BANZOUZI Georgette	30373/4/05	2005
BATSIMBA Varcellin	80135/4/96	1996
BAVOUKANANA Bertrant Etienne	30449/4/10	2010
BAZIKI MOUNDELE	80135/4/96	1996
BIANGANGOU	30373/4/05	2005
BIATOUARI LIZ (Enfant)	30567/4/10	2010
BIDIE Omer	80135/4/96	1996
BIKOUTA Brice	80135/4/96	1996
BIKOYI Suzanne	80135/4/96	1996
BILEKOLO Geneviève	80135/4/96	1996
BIMBENI Charlotte	30567/4/10	2010
BITOUKA Avarde	30567/4/10	2010
BOKASSA Eude Maurice	80135/4/96	1996
BONGO NZORA	30089/4/10	2010
BOUESSO Rodney	30567/4/10	2010
BWASSA MALEMBA	30449/4/10	2010
CHAMBA Patience	30089/4/10	2010
DIAMONEKA Dominique	30567/4/10	2010
EKOUNGOULOU Noëlle	30089/4/10	2010
ELENGA Rudy	30089/4/10	2010
ENDZENGA Sylvie	30089/4/10	2010
ETOU Aurelien	30473/4/05	2005
FILAKEMBO Gaël	30449/4/10	2010
GANKOUA Gérald	30298/4/06	2006
IBARA Euloge	30473/4/05	2005
IGNE Marie	30473/4/05	2005
ITO WANGANANDE Antoinette	50034./85	1985
KAYA Thérèse	50034./85	1985
KIKONDA Jacqueline	80135/4/96	1996
KIKOUBAKA Max Roger	30298/4/06	2006
KITOKO Francis	30567/4/10	2010
KOLELA Yvonne	80135/4/96	1996
KOUAKOUA Blaise	50034./85	1985
KOUBOUANA Suzanne	30373/4/05	2005
KOUHOUNA Rochine	30449/4/10	2010
KOUYANGANA Marie	30567/4/10	2010
LITOUKOULOU Doris	30567/4/10	2010
LOUBAKI	30567/4/10	2010

LOUHOUNOU Freddy	30474/4/10	2010
MABELA Alida	30474/4/10	2010
MABONZO MENGA Armel	30474/4/10	2010
MABOUNDOU Emile	30373/4/05	2005
MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	50034./85	1985
MAKABIDI KANGOU	30474/4/10	2010
MAKALAMBA Regina	30449/4/10	2010
MALANDA MATONDO	80135/4/96	1996
MALELA Belonne	80135/4/96	1996
MAMBOU Lili	30089/4/10	2010
MAMPOUYA Jean Médard	30474/4/10	2010
MANTETE Albert	30373/4/05	2005
MASSOULOU	30373/4/05	2005
MATINGOU Rodrigue	30373/4/05	2005
MATONDO Julien	80135/4/96	1996
MATONDO NINGA	30089/4/10	2010
MATOUFOUENI Antoinette	30373/4/05	2005
MAYALA	30373/4/05	2005
MBEMBA Sylvie	80135/4/96	1996
MBON Joseph	30473/4/05	2005
MBOUANA Edouard	80135/4/96	1996
MBOUNGOU Firmin	80135/4/96	1996
MIASSOUEKAMA	30373/4/05	2005
MIENANSA	30373/4/05	2005
MILANDOU Hélène	80135/4/96	1996
MILANDOU Marcel	80135/4/96	1996
MINKALA Dieuveil	30474/4/10	2010
MOUAMBA Constance	50034./85	1985
MOUAMBA Jean Pierre	50034./85	1985
MOUANGA Symphorien (Enfant)	30567/4/10	2010
MOUKONGO	30373/4/05	2005
MOUNDILOU Anne Marie	80135/4/96	1996
MUYEKA MUKEMBE Laurentine	30277/4/05	2005
MVOUENZE	80135/4/96	1996
MVOUMA André	30567/4/10	2010
NDZILA Angélique	50034./85	1985
NGAKOSSO Nadège	30473/4/05	2005
NGAMPOUO Jean Patrice	30473/4/05	2005
NGOMBO Léonard	50034./85	1985
NGOMBO Sylvestre	50034./85	1985
NGOUALA Jamy	30473/4/05	2005
NGUIDOU	30373/4/05	2005
NKOUNKOU	30373/4/05	2005
NKOUSSOU Yolande	80135/4/96	1996
NTOTO MAKIADI	30473/4/05	2005
NTSOUZA	30373/4/05	2005
OBONGO Léon P/C OBONGO Abidel	30277/4/05	2005
OFFICE Médard	30473/4/05	2005
OKANA Nadège	30473/4/05	2005
OKEMBA Trésor	30089/4/10	2010
OKOUASSA Martin P/C de feu	30277/4/05	2005
OMBO Zéphirin		
OKOUNA Joline	30473/4/05	2005
OLIA Fifi	30089/4/10	2010
PELEKA Marie	80135/4/96	1996
POUMA Timothée	30089/4/10	2010
SONGA Joseph	80135/4/96	1996
TSIETE Hélène	80135/4/96	1996
TSIETE Raïssa Estelle	80135/4/96	1996
VOSSO Charlotte	30089/4/10	2010
WAYINOUE Noëlle	30567/4/10	2010
WAZENGOLOMIO Pruneila	30089/4/10	2010
YIMBI Antoinette	80135/4/96	1996
YOULA Yves Ernest	50034./85	1985

# ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009
BAFOUANA Gilbert		2009
BAKAKIDILA Jean-nette; BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006
BALONGANA MFOUILOU Eddy Ross	19034/2009A	2009
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009
BASSOUKIDI Françoise	13119/4/2009R14	2009
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009
BATCHI André	13509/4/98	1998
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006
BIPOUMBA Réche	1017/4/07DLS	2007
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004
BOUBOUKOULOU Celestin	19031/07R1	2007
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009
BOUNGOU RIP Albert P/C	130741/4/05A	2005
MAMPASSI MAMPASSI MAM-BIMBI	131055/1/2005	2005
BOUSSA Jean	130834/4/09R8	2009
BOUSSAMPINOUS Gildas	130187/05/06R11	2006
BOUTILA Alexandre	130222/1/06R10	2006
DASYLVA Albert Victor		2009
DEBLOCK Hortense	130528/2/09R14	2009
DEFI CONGO		2006
DIABAKANA Adrien	19124/07R11	2007
DIAMPASSI Fiston		2006
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2009
DIMI Christian	131022/02/06R1	2006
DOUMA Rochelin		2006
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006
EBIOU MPIENIN Aimé	130224/1/06R13	2009
Enfant KOUTNA Noel	19065/05/R7	2005
ESSAMI NGUEKEGNI		2005
ESSEY Yves David	19001/2005	2006
Essongo Merveille	130200/1/06R10	2009
ETS ADISON	130772/1/07C	2007
EVANGELITA Bienvenu		1998
FAGBEMI Ismael	13596/92	1992
FOUTI Marie		2009
FOUTOU Mireille	130333/4/09R14	2009
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009
GIOMI HARIRI	14003/09R1	1998
GNENGUEDE Fidèle	13718/1/98	2003
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2009
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	1998
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2007

HOUZARD	130799/1/07R11	1996
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	2009
ILOUMI Parfait		2007
ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2006
ITOUA Guy William P/C NGO-MA Stève	130257/04/2006R11	2009
KABA ANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
KAMPALI Orsivane		2004
KANGA Rufin	130094/4/04R5	2009
KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2005
KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2009
KIMBATSA Parfait P/C KIM-BATSA Parfaite	130762/4/2009R14	1998
KIMPOLO Bertin	13489/1/98	2009
KIONGA JOSEPH		
KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
KISSANGOU Juliëne	130179/01/09R14	2009
KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
KOITA Mamadou S/C GUISSÉ MACKI	130419/4/06R11	2006
KOMBO François	13025/4/1998	1998
KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005
KOUMBEMBA DIAZABAKANA	130282/4/04R4	2009
KOUMBA Alias		2004
KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
LEKOHAN-DZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
LIKIBI	19033/06R1	2006
LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
LOEMBA Didier Flavien	130050/4/07R11	2007
LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009
LOEMBET NIMI Samarrange		2009
LOMBET Judicaille		2009
LOMBET Nucia		2009
LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
LOUKOMA Elie		2009
LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009
LOUMINGOU Marcelin		2009
MABELE KONGO	19086/06R10	2006
MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
MABIALA PAMBOU Bertinie		2009
MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
MACKAYA Doliveira		2009
MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006
MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
MAFOUTA Colette		2009
MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
MAHOUNGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
MAHOUNGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
MAKANGA PANDY		2009
MAKAYA Alain Paul		2008
MAKAYA LOUBOTA		2006
MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
MAKITA Samuel	130202/04/2006	1998
MAKONA MASSANGA Solange P/C MAKONA EPEDE Yves	13184/1/98	2009
MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2004
MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2009
MAKOSSO Yanick		2009
MAKOUNDI Habib Vijoy	130478/1/09R13	1998
MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	2006
MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2009
MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2007
MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2003
MANANGA Jean Paul P/C MA		

# ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

## AGENCE DE POINTE-NOIRE

NANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2009
MANDENGANI Bernard		2006
MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2007
MANGAYI Danah	130027/4/2007A	2007
MANGOFO Jean Marie	130406/04/07R5	2004
MANOUACH Ahmed		2006
MAPAKOU Florentin	130618/4/06A	2007
MASSALA Louis Richard P/C		
MASSALA MAPATA Louicresse	22011/07/NK	2009
MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11	2001
MASSOUKOU Jean Marie	1002/01	2007
MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8	2006
MATANGOU Abel	19117/06R1	2009
MATOKO Julien		2009
MATONDO Née BAO NATILA Bernadette		2009
MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1	2006
MAVOUNGOU TOUKOULA	130602/03/2006R1	2009
MAYOUNGOU Jean Paul	130029/4/09R11	2009
MBAMA MAKITA	19074/09R1	2005
MBEMBA Antoine	19062/05R1	2009
MBIMI Marcel P/C NTAMBO MONGO	130812/4/2009	2009
MBITSI Chris Yann F	130780/01/09C	2009
MBOUMA	130350/2/09A	2009
MBOUSSI Bertrand	130290/01/09R1	2006
MBOUSSOU Alphonse	131035/4/06R8	2003
Me KANGOLET Dominique P/C AD ESSOUNGA Maurice		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD DAYAMA Christ Hilaire		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD EBALE Raymand		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD MASSALA Christian Naph-talie		2007
Me KENGOLET Dominique P/C AD TCHIBOUELA Marie Jeanne		2009
Me KENGOLET Dominique P/C MILOKI Mick Delicath	130714/3/03R1	2009
MEKAB Rossy	130268/4/09R14	2009
MIABDEDIKISSA Raymond	130773/4/07R14	2007
MILANDOU Clovis	130055/4/09R11	2006
MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11	2007
MISSIKOU Joseph	19053/2009R1	2009
MITINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06	2009
MOUANDA Alain		2006
MOUANDA BONGA Brice	130635/4/2009R16	2009
MOUANDA Cécile	130417/2/09R5	1997
MOUANDZA Alain	130086/4/07R5	2006
MOUANDZA IBATA	130210/1/06R11	2005
MOUANOU Bosco	19001/07A	2007
MOUAYA Gabin		2006
MOUFOUMA Anouchka	130794/4/09R11	2005
MOUKAMBOU Michel	130441/04/06R11	2007
MOUKENGUE MAUKOUIKA	130053/3/09R11	2009
MOUKOKO MFOUTA P/C NDENGUE	1011/4/07DLS	2004
MOULENDE Jean B	130060/2/06R12	2009
MOUNGO Née TSIAHOU Cathé-rine		2006
MOUPITI Willy	130624/4/07A	2009
MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06	2006
MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN	2006
MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A	2009
MOUSSOKI Lambert		2009
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA SIMBOU Chyldrelle	130462/4/04R4	2009
MOUTSOUNGOU Giscar	1300358/1/2009A	2009
MOUYABI Patrick	130634/4/2006R5	1995
MPAMANGA Jean René	130410/4/09R11	2005
MPASSI SOUNDA Patrick	130205/4/06R11	1998
MYEKELE Benjamin	130723/9/06R1	2009
NDEBEKA Joachim	130139/01/09R5	2009
NDINGA Alexix	130522/3/09R1	2009
NDJIMBI Anick		2009
NDJOLI EPELE	130695/4/09R5	2004

NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI	60059/1/1995	2009
NGADALOKI Glody	19030/2005	2009
NGANGOUE Gualbert	13738/3/98	2009
NGASSAKI OKOMBI	130595/1/2009R14	2006
NGOMA André		2005
NGOMA Arnaud		2009
NGOMA Elise Dorcas		2007
NGOMA Eugène Bertrand	130486/4/04R1	2005
NGOMA François		2009
NGOMBI Josephine	130469/03/09R1	2009
NGONDO KISSALA Virginie	130488/09R11	2009
NGONGO YNAMA Therese	130879/4/06A	2009
NGOUADI Christino	19009/2005R11	2009
NGOUALA Judicael	130567/2/09R1	2005
NGOUMA Dimitri		2005
NGOYI MAKITA Giscard	19113/05R1	2003
NGUEBO Blanche	130549/1/2009R16	2009
NGUIMBI Berthe		2007
NIAMBI Joseph		1992
NKOUKA Roger		2009
NOMBO Bernard		2005
NTALOU Alphonse	130041/2/05R11	2006
NTANA Jean Marie	130453/04/05R8	2006
NTATILA Phillipe	130031/1/03A	2007
NTINOUE Françoise		2007
NZAMBILI Thierry Yvon P/C NZAMBILI TCHIERCHINEL	130243/5/2007R1	2009
NZAOU Basil P/C NZAOU Luc Hugore	13877/4/92	2009
NZINGA BAZA MOULOUN-GUI		2009
NZOUSSI Alphonse P/C Enfant THIEBO LOAKA Abigael	130242/4/05R8	2009
OBOMBI Justine P/C GOMA Giscard Gloire	19008/06A	2006
OKANA LIKIBI		2009
OKOULA TSONGO Privat		2006
OLOUSSOKPE MOUCHARAF P/C Nana OLOUSSOUKPE	130353/1/07R10	2006
OMBA OTCHOUDI	130346/4/09R14	2007
ONDONGO Gabriel	130719/5/09R5	2007
OSSERE ONDONGO	130618/4/2009R11	2005
OWALI Schiller	130007/4/2009R11	2007
PADIE Née Julbert Cécile	130226/3/2006	2007
PASSY Donatien	130705/8/09R1	2009
PEMBA Chantal	130967/4/06R7	2007
POATY Delphine	131017/4/06R8	2008
POUNZOU Albert P/C KAYA Pierre	130704/1/2007R11	2009
RAMADAN Kalil	130625/4/07R5	2004
SAAB Ahmed	15113/05R1	2009
SACRAMENTO Jean	130515/2/07A	2009
SAFOU HUGUES	130572/4/07R14	2006
SAMARITI	130149/5/09R1	2009
SAMBA BAKEKOLO	130473/3/07R10	2009
SEHOLO Lucien Hervé	130498/1/08A	2009
SERVICES PLUS P/C MAYANDA	130064/2/09R1	2009
SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2009
SOUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2006
TATY Ernest		2006
TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
TCHCAYA Lauraine		2009
TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine	13856/4/09R11	2009
TCHIBINDA MOUSSAHOUYI Jean Claude	130404/1/09A	2009
TCHICAYA TANGOUE Pacome		2005
TCHIKAY Bylone		1997
TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
TCHITEMBO François		2006
TCHITEMBO Jean Rodrigue		2006
TENGO Cleve	130463/4/07R9	2009
TJE	130787/4/09R15	2007
TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2009
TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	2005
TSIMBA NIMI Florian Aimé	131008/1/06	1997
YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006

Livre «Blague à part, toute vérité est bonne à dire» de Benoît Moundélé-Ngollo

# L'ouvrage a été présenté officiellement au public

Publié aux Editions L'Harmattan-Congo, «Blague à part, toute vérité est bonne à dire» (267 pages), le nouvel ouvrage du général-écrivain Benoît Moundélé-Ngollo a été présenté, officiellement, au public, lundi 22 février 2016, à la préfecture de Brazzaville. Devant un parterre de personnalités et d'invités. «Dans une évocation narrative, mi-roman, mi-autobiographie, l'auteur met à disposition, à travers des lettres adressées à ses proches, une série de faits vécus et romancés par lui. Il les agrémenté d'humour, sans annihiler le sérieux des problèmes sous-jacents. Drogue, enrichissement illicite, intrigues, corruption et mensonge: c'est l'inversion des mœurs dans les domaines politique et religieux qui est décrite», lit-on à la quatrième page de couverture.

Le Pr Lukusa Menda, critique littéraire, qui avait à ses côtés Jackson Darius Mackiozy Bansimba, gérant de L'Harmattan-Congo, a affirmé que le livre de Moundélé-Ngollo est présenté sous la forme de lettres; il y en a 19 à peu près et sont adressées aux morts et aux vivants. Et quand on les examine, elles poursuivent deux objectifs, plus de la moitié poursuivent un examen d'introspection, tandis que l'autre partie est tournée vers la vie publique.

Pour sa part, le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla a souligné que l'auteur met en scène des situations diverses évacuées, pour les confronter aux devoirs de vérité. Il met donc au centre la liberté et la vérité. «Vérité et liberté sont en parfaite résonance et comparables à l'évangile divine, car l'affranchissement se fait par la liberté et par la vérité. Mais la vérité n'est pas une abstraction vérité habile des faits et des actions. Le bon sens dans sa prudence conclut que toute vérité n'est pas bonne à dire, et l'auteur affirme, avec un dépasement, que toute vérité est bonne à dire. Autant il le dit autant, il pense par esprit de provocation sur



La couverture du livre.

le champ sur lequel il nous installe la vertu sociale qui est le champ de prédilection de la littérature engagée. La littérature engagée est forcément polémique, puisque l'écrivain, à sa manière, bouscule les idées reçues, les préjugés qui tiennent le peuple dans l'illusion», a-t-il dit. Poursuivant son propos, il a relevé que «Toute vérité est bonne à dire» nous conduit à faire le distinguo entre les situations banales de la vie concrète qui sont le lot de la quotidienneté et des situations dramatiques qui engagent le destin des peuples. «Une part de l'ouvrage est resservie avec une alerte:



Benoît Moundélé-Ngollo (au milieu).

on ne badine pas avec le destin des peuples. Ainsi «Toute vérité est bonne à dire» n'est l'unique moyen de dénoncer certaines situations et menaces en cours dans le pays. Il y a des situations où dénoncer est un bon moyen pour la morale. Dans ces conditions, toute vérité est bonne à dire», a-t-il expliqué. Ajoutant que sous la forme d'un dialogue fictif avec des proches, des membres de sa famille, amis et confrères, «Blague à part, toute vérité est bonne à dire» est la douloureuse méditation d'une conscience blessée et révoltée. La méditation qui jette un regard critique sur la grave crise sociale et morale qui traverse son pays, sa société qu'il connaît bien et dans lequel il a exercé pendant longtemps des fonctions militaires, administratives et politiques. La responsabilité de l'élite politique est, enfin, établie. Si la situation politique de son pays se dégrade, c'est par ignorance ou par hypocrisie. L'élite politique s'est cramponnée dans les schémas idéologiques qui l'ont conduit à des prises de position erronées. Avec

des conséquences sociales fâcheuses. L'auteur Benoît Moundélé-Ngollo estime que ce livre est un pan de sa vie privée et professionnelle qu'il entrouvre au public, notamment à ceux qui voudront écrire sa biographie, ou son oraison funèbre, «quand leur viendra l'occasion, et si le cœur leur en dit. Car ils auront déjà eu ici quelques éléments pour le faire». Aussi, souligne-t-il, dans l'avant-propos du deuxième texte du livre qu'en réalité et en vérité, c'est une obstination, voire une obsession qui l'habite en permanence, face à la dualité qui est un combat entre le bien et le mal. Il s'attaque au mal, plutôt qu'à des personnes. Pendant l'échange, le général Emmanuel-Ngouélondélé-Mongo a invité les jeunes à agir sans violence. «C'est dans le dialogue qu'on obtient son gain», a-t-il déclaré. Les autres intervenants, Grégoire Lefouoba, Etienne Mokondji-Mobé, ont, à leur tour, apprécié l'ouvrage, tout en apportant leurs contributions.

Alain-Patrick MASSAMBA

Amphi 1600 André Bouya (Université Marien Ngouabi)

# Le quatrième livre de Michel Innocent Peya présenté à Brazzaville

«L'unité de commandement dans les organisations civiles et militaires au Congo-Brazzaville», tel est le titre du nouveau livre du Docteur-écrivain Michel Innocent Peya, son quatrième. Cet ouvrage traitant du management a été présenté, officiellement, samedi 27 février 2016, à l'Amphi 1600, à Brazzaville. A l'occasion d'une conférence-débat. C'est au Dr Bienvenu Boudimbou, maître-assistant Cames, à l'Université Marien Ngouabi, qu'a échu l'honneur de présenter cette nouvelle œuvre. Sous la modération du Dr Dieudonné Moukouamou Mouendo, critique littéraire. En présence d'une kyrielle d'enseignants-chercheurs du Congo et d'ailleurs, d'un parterre d'étudiants de l'Université Marien Ngouabi et d'instituts universitaires de la place, dont ceux de l'Abab (Académie des beaux-arts de Brazzaville).

Le thème central de cette rencontre scientifique étant: «Le management des Nations: problématique de l'incertitude dans la gouvernance des Etats», l'auteur du livre a estimé, en substance, que «le management est et demeure au centre de toutes les organisations humaines». Publié en 2016, aux éditions L'Harmattan, ce livre comporte 226 pages, réparties en 4 chapitres. Selon Bienvenu Boudimbou, «la problématique soulevée à travers ce

livre, porte sur trois actions: le commandement ne devient plus efficace que lorsqu'il est fluidifié; l'unité du commandement est un vieux principe militaire, il est applicable aux organisations civiles notamment pour notre pays; l'actualisation de ce principe que Fayol appliqua aux entreprises, aux organisations... est plutôt nécessaire, car l'environnement de travail a été modifié aujourd'hui par les nouvelles technologies de l'information et de la communication». A entendre le



En haut: Michel Innocent Peya, au milieu, à Brazzaville. En bas: à l'Université Paris-Dauphine, en France.

présentateur, l'auteur, dans ce livre, aborde les pratiques de l'unité du commande-

ment au Congo. Il expose les résultats de son observation dans les Forces armées

Université Marien Ngouabi

# Le «Ntoba mbodi», objet d'une thèse de doctorat

Une thèse de doctorat unique a été soutenue, publiquement, dans la salle de l'auditorium de la Grande bibliothèque de l'Université Marien Ngouabi, le 23 janvier 2016, par Alain Brice Voudibio Mbozo, assistant à la Faculté des sciences et techniques de Brazzaville. Thème: «Identification génotypique et étude du potentiel fermentaire et probiotique des Bacillus du Ntoba mbodi (feuilles fermentées de Manihot esulenta Crantz). Spécialité: microbiologie et biotechnologie

alimentaires. Le travail de l'impétrant a été sanctionné par une mention «Très honorable, avec les félicitations du jury».

Une nouvelle espèce de bactérie a été découverte dans le «Ntoba mbodi», première espèce microbienne d'origine congolaise. Cette espèce a été baptisée: Lysinibacillus louembei, en l'honneur du Professeur Delphin Louembé (microbiologiste congolais).



Alain Brice Voudibio Mbozo.

La nouvelle découverte a été validée par «The international committee on systematics of Prokaryotes and the Bacteriology», qui homologue les nouvelles espèces bactériennes dans le monde.

Les travaux sur Lysinibacillus louembei ont été publiés dans «International Journal of systematic and Evolutionary Microbiology».

Le jury était composé de: président: Thomas Silou, Professeur titulaire U.m.ng (Université Marien Ngouabi); membres: Simon Charles Kobawila, Professeur titulaire (U.m.ng); François Mbemba, Professeur titulaire (U.m.ng); Arsène Lenga, Maître de Conférences (U.m.ng); Docteur Irène Ivette Ouoba Labia (Université métropolitaine de Londres (Royaume-Uni)).

S.E.



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- \* impression de toutes cartes confondues
- \* impression des calendriers
- \* conception des logos
- \* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- \* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de la Direction commerciale:

Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 590 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

congolaises et s'étend aux organisations civiles. Abondant dans le même sens, Michel Innocent Peya a dégagé l'intérêt de son ouvrage. C'est une «contribution au développement des théories et des connaissances sur la gouvernance des Etats en période ou en situation d'incertitude», a-t-il fait savoir. Et d'ajouter que ce livre «vise à démontrer les avantages et les inconvénients ou encore la gravité des faits que peut provoquer l'incertitude dans la gouvernance des Etats». Il importe de signaler que Michel Innocent Peya est docteur en sciences de gestion. Il est concepteur de l'organisation des sociétés africaines modernes comme une «unité de sens», une «unité de commandement» où les

différents responsables et leurs peuples doivent mettre en musique des projets communs pour un développement, une paix, une stabilité durables.

Il y a quelques jours, Michel Innocent Peya a été invité à participer à une conférence-débat, à l'Université Paris-Dauphine, en France. L'auteur congolais a saisi cette occasion, pour présenter et dédicacer «L'unité de commandement dans les organisations civiles et militaires au Congo-Brazzaville».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU et Armand Firmin AWENE

(Attaché de presse de l'auteur)

  
**BUROTOP IRIS**



## Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

à seulement **99.000** FCFA ht

- \* Ecran : 7"
- \* Epaisseur : 8.5 mm
- \* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- \* Mémoire RAM : 1GB
- \* Mémoire : 8GB extensible
- \* Caméras : avant et arrière
- \* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

[www.burotopiris.com](http://www.burotopiris.com)

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

Fifa

## Gianni Infantino, le plan B devenu président!

Le Suisse d'origine italienne, Gianni Infantino, est le nouvel homme fort de la Fifa. Il a été élu vendredi 26 février 2016, avec 115 voix au second tour de l'élection, devant le cheikh bahreïni Salman Ben Ibrahim Al-Khalifa, président de la Confédération asiatique (88 voix), le prince jordanien Ali Ben Al-Husseïn (4) et le Français Jérôme Champagne (0). Une surprise majeure dans le concert du football mondial. Gianni Infantino est le onzième président de la Fifa. Il succède à Joseph Sepp Blatter. Pourtant, il y a six mois, personne ne s'attendait à voir le secrétaire général de l'U.e.f.a (Union européenne de football association) briguer la fonction suprême. En tout cas, personne ne l'imaginait endosser le costume de présidentiable. Pour tous les amateurs de football, Gianni Infantino n'était, jusqu'au 26 octobre 2015, que le préposé affable et polyglotte des cérémonies de tirage au sort. Il était aussi l'homme de confiance de Michel Platini. Dieu merci, pour lui, il y a eu la chute de ce dernier, l'ancien capitaine des Bleus de France n'ayant pas échappé aux déflagrations touchant



Le nouveau président de la Fifa, Gianni Infantino.

la Fifa depuis huit mois. Et comme l'UEFA voulait, absolument, jouer un rôle central dans l'élection et ne se voyait pas la laisser passer sans avoir un représentant défendant les intérêts du football européen, elle a sorti de son chapeau la candidature de Gianni Infantino. Mais, pour certains, ça ressemblait plus à un plan B sans espoir. Finalement, contre toute attente, elle s'est transformée en coup de maître. C'est donc un concours de circonstance exceptionnel qui a propulsé Gianni Infantino à la tête du football mondial. Ju-

riste de formation, il va devoir, maintenant, redorer le blason de l'instance du football mondial qui baigne dans les soupçons de corruption depuis les affaires concernant son ancien président, Joseph Sepp Blatter, et le favori à sa succession, Michel Platini. À 45 ans, la tâche est immense pour lui, qui a déjà parlé de transparence dans son discours d'intronisation empreint d'émotion. C'est maintenant ou jamais que la Fifa doit s'engager dans le changement et ramener le football au centre, en renforçant l'investissement dans le développement du

football et en s'engageant aux côtés des fédérations.

### L'Afrique comme priorité

Infantino serait un homme de dossiers, un travailleur forcené. Il s'est impliqué pleinement dans sa candidature. En deux mois, il a fait le tour du monde pour exposer son programme et convaincre les Fédérations, sa faculté à parler quatre langues étant un atout maître dans sa manche. Comme Joao Havelange et Blatter, ses deux prédécesseurs à la présidence, Infantino s'est concentré sur l'Afrique et ses 53 pays membres. Il leur a promis d'augmenter les programmes de développement, qui passeront à 2.500.000.000 de francs CFA (contre 2 milliards de francs CFA, aujourd'hui) par fédération sur quatre ans, plus un million supplémentaire pour les fédérations qui en ont besoin pour les voyages. En cela, Infantino n'est finalement pas si différent que Blatter sur le papier. Réussira-t-il d'incarner la rupture avec ce voisin encombrant?

Jean ZENGABIO

Activités du Comité national paralympique congolais

## Un bilan jugé satisfaisant

Les membres du C.n.p.c (Comité national paralympique congolais) étaient en assemblée générale ordinaire, samedi 27 février 2016, au gymnase Maxime Matsima du centre sportif et universitaire de Makélékélé, à Brazzaville. Sous la direction de leur président Simon Ibovi.



Le président Simon Ibovi (au milieu).

Les participants ont adopté, après examen, les rapports d'activité, financier, de la commission de contrôle et de vérification, ainsi que les documents juridiques (statut et règlement intérieur). C'était aussi l'occasion, pour le bureau exécutif de rendre compte de sa gestion après deux ans et demi de mandat. Le président Simon Ibovi s'est dit satisfait de ce bilan: «Nous sommes le plus jeune des comités nationaux paralympiques au niveau de l'Afrique, nous sommes très appréciés par notre hiérarchie par rapport à notre travail. Nous bénéficions des formations dans le cadre de l'organisation administrative de l'1.p.c pendant que les autres les cherchent, mais ils n'arrivent pas à les avoir. Cela veut dire que nous avançons lentement mais sûrement». Toutefois, a-t-il reconnu, «ce qui est difficile chez nous se sont les comités départementaux qui ne s'approprient pas leurs devoirs à savoir: sensibiliser, mobiliser et détecter les athlètes à l'intérieur du pays parce que les activités ce n'est pas seulement à Brazzaville».

Quant aux activités de 2016, les Jeux Olympiques y figurent en bonne place, mais la participation congolaise passe par le tournoi qualificatif de Tunis. «Nous sommes entraînés de tout faire pour y participer. Et, après Rio, si nous avons la possibilité, nous organiserons la 3e édition du championnat national et la Journée de promotion du Handisport, parce que le sport paralympique ne s'arrête pas seulement à l'athlétisme où à l'haltérophilie. Aujourd'hui, on peut lancer d'autres disciplines comme le nzango, le basketball assis et sur fauteuil, le tir à l'arc, le football des unjambistes et des déficients intellectuels. Il y a beaucoup de disciplines, nous allons vers l'essentiel. Que l'Etat nous accorde les moyens et que les sponsors nous soutiennent davantage comme le fait déjà Azur. Nous avons un problème crucial: le matériel de para sport coûte très cher, et il faut trouver des moyens pour y arriver, le concours du gouvernement et des sponsors est donc souhaité», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Championnat national d'élite Ligue 1

# Rien de nouveau sous le firmament!

Nous renouons avec notre chronique du championnat national de football d'élite, perturbée par les matches des coupes africaines des clubs, le week-end dernier. On ne s'est pas bousculé autour des stades pour suivre les matches de la treizième journée, qui, d'ailleurs, ne s'achèvera que dimanche 6 mars. Aussi des matches ont-ils été disputés devant des gradins presque déserts.

Au sortir des premiers matches, on remarquera que l'A.C Léopards est toujours seul en tête. Quoique absent sur la pelouse. Il faut dire que les coupes africaines interclubs ont éclipsé les premiers matches de la treizième journée, disputés au Complexe sportif de Pointe-Noire. Où A.S.P et J.S.P ont ouvert le bal, dimanche 28 février. La fête était pour J.S.P qui s'est offert, crânement, la tête de son adversaire: 1-0. Mais, entre La Mancha et Munisport, sur la même pelouse: ni vainqueur, ni vaincu. Un match moyen, sans but: 0-0. Comme quoi les défenseurs ont neutralisé les attaquants. Entre A.S.Kimbonguéla et Tongo F.C, à Kinkala, le même dimanche, les attaquants sont également restés muets. Lundi 29 février, le Stade Massamba-Débat a pris le relais. Pour accueillir deux joutes: Inter Club-J.S.T, d'un côté, Saint-Michel de Ouenzé-A.S.Cheminots, de l'autre. J.S.T s'est foulée la rate pour faire entendre raison aux militaires d'Inter Club, par 1-0. Car il a fallu attendre le temps additionnel, pour que son bu-



J.S.T dans le quatuor de tête.

teur-maison, Kabangu Tsoulé, lui offre le but victorieux, le neuvième à son compteur personnel. De même, Saint-Michel de Ouenzé a ajouté l'A.S.Cheminots sur la liste de ses victimes, en lui infligeant un 2-0, net et sans bavure. C'est la deuxième victoire d'affilée des

Michaéliens, revigorés depuis l'arrivée de Camille Ngakosso, à la tête de son staff technique. A Pointe-Noire. Même décor. Même traitement. Aux dépens de Jeunes Fauves opposés à Nico-Nicoyé (0-2). Trois matches ont eu lieu, jeudi 3 mars, deux, à Pointe-Noire: Pigeon Vert-Diables-Noirs (1-3)

et V.Club Mokanda-A.S.P (0-2), le dernier, à Brazzaville: Etoile du Congo-F.C Kondzo (1-0). Enfin, cette treizième journée s'achèvera, dimanche 6 mars. Au programme: A.C Léopards-CARA, à Sibiti, en raison de la cure de jouvence qu'on fait subir à la pelouse du Stade Denis Sassou Nguesso, et V.Club Mokanda-A.S.P, à Pointe-Noire.

G.M.

### Classement officiel

1.A.C Léopards (30 points, +22, 12 matchs). 2.Diables-Noirs (28 points, +13, 11 matchs). 3.J.S.T (27 points, +15, 12 matchs). 4.CARA (27 points, +14, 12 matchs). 5.J.S.P (23 points, +9, 13 matchs). 6.Etoile du Congo (21 points, +7, 12 matchs). 7.La Mancha (20 points, +8, 11 matchs). 8.Nico-Nicoyé (17 points, +4, 12 matchs). 9.Jeunes Fauves (16 points, +2, 13 matchs). 10.Inter Club (16 points, -1, 13 matchs). 11.Patronage Sainte-Anne (16 points, 0, 12 matchs). 12.F.C Kondzo (15 points, -1, 13 matchs). 13.Saint-Michel de Ouenzé (14 points, -6, 13 matchs). 14.A.S.Kimbonguéla (13 points, -4, 13 matchs). 15.A.S.P (12 points, +5, 12 matchs). 16.V.Club Mokanda (9 points, -8, 11 matchs). 17.Tongo F.C (9 points, -13, 13 matchs). 18.A.S.Cheminots (8 points, -17, 12 matchs). 19.Munisport (7 points, -12, 13 matchs). 20.Pigeon Vert (1 point, -26, 11 matchs).

### Ligue départementale de football de Pointe-Noire

## Jean Ferdinand Mampassi rempile

Au terme de l'assemblée générale élective, tenue le vendredi 26 février 2016, sous le patronage de Guy-Blaise Mayolas, 1er vice-président de la Féco-foot (Fédération congolaise de football, Jean-Ferdinand Mampassi a rempli à la tête de la ligue de football de Pointe-Noire. Trois candidats étaient en lice. Mais, pour des raisons non élucidées, Pascal Loemba a retiré sa candidature

avant le jour J. Il ne restait plus que le président sortant et Saki Boulangué. Mais, contre toute attente, aussi, ce dernier a fait, également, défection. Jean-Ferdinand Mampassi est, finalement, resté seul candidat en lice. Et c'est sans surprise qu'il a été réélu, en raflant tous les suffrages. L'heureux élu a confié qu'il mettra un accent particulier sur le football des jeunes, creuset sûr pour la relève de notre football d'élite.

Equateur Denis NGUMBI



Jean-Ferdinand Mampassi.

## Le saviez-vous?

### Les boxeurs sans casque aux J.O

C'est officiel: les boxeurs ne porteront pas de casque en août prochain aux Jeux Olympiques de Rio. Une première dans le tournoi olympique depuis les JO de Los Angeles, en 1984. La commission exécutive du C.i.o (Comité international olympique) a donné, mardi 1er mars 2016, carte blanche à CK Wu, le président de l'A.i.b.a (Association internationale de la boxe amateur), pour faire appliquer aux prochains Jeux les règles qu'il souhaitait. Les boxeurs continueront à combattre équipés d'un casque de protection, mais les garçons en seront dépourvus, comme ils le sont depuis trois ans dans les compétitions estampillées A.i.b.a.

### Le salaire de Blatter bientôt révélé

Combien gagnait Sepp Blatter? Cette question va, enfin, trouver une réponse. « Le salaire de M.Blatter sera connu fin mars », a annoncé son porte-parole, Klaus Stöhrker, à l'Afp. En effet, il devrait apparaître dans le rapport financier de la Fifa pour l'année 2015. Un mystère toujours bien entretenu par l'instance mondiale. Son salaire était estimé entre 4,6 et 9,2 millions d'euros par an.

### Champagne pour Bifouma

Samedi dernier, contre Bordeaux (4-1), Thiéry Bifouma a inscrit son deuxième but avec le Stade de Reims, où il est arrivé en prêt lors du mercato hivernal. L'international congolais a reçu un SMS de Claude Le Roy qui l'a félicité pour son but et lui dire de ne pas se prendre pour un autre et de continuer à travailler. En réponse Bifouma a dit à son ancien coach de ne pas s'inquiéter.

**• Express National International**  
**• Fret Aérien & Maritime**  
**• Douane & Transit**  
**• Logistique**

**Notre devise**  
**ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Pointe-Noire : Rond point Kasual (face au ccf)      Brazzaville : 01, Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 05 901 0238 / 055501075      Tel : (+242) 05 5501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

gointernational.net

# Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique



**BSCA  Bank**

S.A. avec C.A. au capital de 53.342.800.000 F.CFA

***Ensemble Construisons l'Afrique Émergente***